



Chiché
Commune active !



Sommaire

La vie municipale

Le Mot du Maire	2
Petite Enfance - Enfance	3-5
Voirie - Urbanisme et Environnement Naturel	6
Patrimoine bâti - Énergies renouvelables et économies d'énergies	7-9
EHPAD ST JOSEPH	9-11
Vie Associative - Culturelle - Animation - Jeunesse - Le Conseil des Jeunes	12-14
Communication - Information	15-20
Budget primitif 2024	21
Fiscalité Locale	22
Subventions 2024	23
REVUE DE PRESSE	24-25
Actualité de l'Agglo 2B	26

La vie scolaire

SEP	27
L'École Henri Dès	28-29
L'École Notre-Dame	30-31
OGEC École Notre-Dame	32
L'APEL	32

La vie associative

Sports

Basket Clubs du Bocage	33
Football Club Chichéen	34
Multisports Loisirs	34

Gymnastique Saint-Martin	35
Randonnées Chichéennes	35
Stock car	36
Badminton Chichéen	36
ASCC	38
L'Espérance Bouliste	40

Loisirs

Tarot Club Chichéen	36
Martins Pêcheurs	38
Les Albatros Chichéens	39
Le Club de l'Amitié	39

Divers

Chiché Humanitaire	37
L'uni vers soi 79	37
Amicale des Donneurs de Sang	39
MAM Les Chichoux	40
Familles Rurales	41-42
Le Rural de Chiché	42
Salon de Noël des créateurs et VDI du 79	43
Union Nationale des Combattants	43
Chiché s'Ouvre	44
ELA	44

Informations diverses

Tarifs des locations de salles 2025	45
Calendrier des fêtes	46
Informations diverses	47

Édito



Chers Chichéennes et Chichéens,

Alors que nous clôturons l'année 2024, je souhaite prendre un moment pour évoquer ensemble les réalisations qui ont marqué notre commune au cours de cette année écoulée.

Grâce à l'engagement de chacun d'entre vous et à la

collaboration de notre équipe municipale, nous avons pu mener à bien plusieurs projets significatifs qui contribuent à améliorer notre cadre de vie.

A l'image de l'année olympique qui nous a offert une dynamique exceptionnelle « toujours plus loin... toujours plus haut... », un grand nombre de projets ont été finalisés.

Parmi les réalisations notables : l'agrandissement et la mise en sécurité de la garderie périscolaire, du centre de loisirs et l'aménagement du LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents), la transformation de la maison des associations en bibliothèque. Le cimetière a également fait l'objet d'un aménagement important pour offrir de nouvelles possibilités d'inhumation (jardin du souvenir, columbarium, cavurnes).

De plus, nous allons lancer des initiatives en faveur de l'environnement, avec l'implantation de nouveaux espaces verts, la plantation d'arbres et la construction en 2025 d'une ombrière de 1483 m² qui nous amène encore plus loin dans la décarbonisation. Ces efforts s'inscrivent dans notre volonté de construire une commune plus durable et agréable à vivre.

En regardant vers l'avenir, j'aimerais exprimer mes vœux les plus sincères pour l'année 2025. Que cette nouvelle année soit synonyme de santé, de bonheur et de prospérité pour vous et vos proches. Je souhaite également que nous continuions à œuvrer ensemble pour relever les défis qui nous attendent et renforcer notre solidarité.

De nouveaux projets sont en perspective : la modernisation de l'EHPAD « St Joseph », l'aménagement de la rue du Stade, la réalisation de la micro-crèche.

Ensemble, construisons un avenir qui nous ressemble, un avenir où chaque voix compte et où chacun peut se sentir acteur de notre belle commune.

Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement. Que 2025 nous apporte à tous les opportunités et les réussites que nous espérons.

Bien chaleureusement,

Le Maire,
François MARY

Petite Enfance – Enfance

Rencontre Cantine : commune / familles

le 19 novembre 2024

La pause méridienne est un temps privilégié pour les enfants.

C'est un moment important dans leur journée scolaire où les enfants peuvent se restaurer et se reposer. C'est également un temps éducatif et d'apprentissages.

Nous avons pour mission de diversifier leur assiette pour leur faire découvrir différents aliments et éveiller leurs papilles.

156 repas quotidiens sont élaborés pour des enfants de maternelle et primaire.

Personnel cantine :

Responsable de la restauration : Meggie Moreau

Aide cuisine : Roxane Baillon

Service repas : Fabienne Renaud, Lydie Turpault, Flavie Giret, Clémence Diguët

Un énorme MERCI au personnel et aux bénévoles qui sont présents pour renforcer le service lorsque qu'il y a des besoins.

Préparation et installation du repas :

- Meggie et Roxane préparent les repas avec des produits frais
- Flavie installe le couvert des maternelles jusqu'au CP

- Les primaires prennent leur assiette et couverts à leur arrivée et ont la charge, en fin de repas, de rassembler la vaisselle sale et de nettoyer la table grossièrement.

Apprentissage sur la mise en place du couvert et participation sur des petites tâches du quotidien.

Notre restaurant scolaire n'est pas soumis à la loi Egalim car nous avons moins de 200 couverts par jour. Cependant nous y sommes sensibles et nous apportons une importance particulière sur nos critères de choix

- Des produits de qualité sont privilégiés
- Produits Bio dans nos repas
- Les circuits courts sont respectés le plus souvent possible
- Lutte contre le gaspillage alimentaire

Fournisseurs :

- Viandes : La Bocagine Bressuire à 80 % (viandes provenant d'exploitations de Chiché ou d'un périmètre assez proche)
- Fruits et légumes : SARL Bofruits du 49 (produits de saison, Bio ou maraichage de proximité)
- Lait bio, fromages, charcuterie : VIVAL Chiché
- Pain Bio : La ferme du bois Morin Chiché
- Pain ordinaire : Boulangerie Choinsne Chiché
- Produits secs, surgelés : Transgourmet (grossiste)

Etude des déchets alimentaires :

De moyenne, nous avons 15g de déchets par enfant par jour. La moyenne nationale est de 70g/enfant/jour.

La réussite de ces bons résultats revient aux choix de la commission repas qui adapte les menus avec les produits de saisons tout en respectant le plan alimentaire.

Et surtout au travail fourni par Meggie et Roxane sur l'élaboration des repas au quotidien en tenant compte des grammages par rapport aux âges pour que chaque enfant mange à sa faim, sans manquer, mais sans qu'il n'y ait de gaspillage.

Organisation du repas :



- Les enfants de maternelle sont servis par les agents en petite quantité et sont resservis s'ils le souhaitent

- Les enfants du primaire sont servis au plat, chacun se sert « ce que je prends, je le mange ! »

Le service au plat éduque les enfants à la notion de partage, le plat terminé, les agents passent avec du surplus pour ceux qui le désirent.

Nous ne forçons pas les enfants à manger mais nous leur demandons de goûter, c'est l'apprentissage du goût et de pouvoir dire « je n'aime pas ! » plutôt que « ce n'est pas bon ! »

Pour éveiller ses papilles, il faut goûter !

La rentrée de septembre 2024 a été difficile pour les agents de cantine, ils ont dû faire face à des comportements agressifs ou disciplinaires de la part de certains enfants ce qui nous a conduit à alerter certaines familles. Avec concertation du personnel, des règles de vie ont été formalisées, écrites et expliquées aux enfants. Elles sont affichées dans la salle, consultables à tout moment par les enfants. Des modifications sur l'organisation ont été apportées par l'équipe :

- Règles de vie (il y a ce qui est interdit, et je suis sanctionné si je ne respecte pas les consignes)
- Changement de places des enfants à chaque période de vacances
- Entre chaque plat, pour apaiser le bruit, un temps de silence est demandé par le passage du smiley et le son de la cloche
- Les agents tournent sur tous les secteurs après chaque période de vacances

Depuis les ajustements d'organisation, nous constatons une amélioration du comportement des enfants. Tout le monde est gagnant, enfants et agents.



Membres de la commission

- Président : François MARY
- Responsable : Patricia TURPEAU
- Membres élus :
Séverine ROBIN,
François CHOLOUX,
Marie-Laure TALBOT-FRADIN,
Sandra MERCERON,
Maryse BOUVIER,
Nathalie CADU,
Laurence BLOT



Petite Enfance – Enfance

Une micro-crèche à Chiché !

Pour répondre à la demande de la population et des besoins du territoire, la Halte-garderie « Coccinelle », tenue et gérée par Familles Rurales, est en cours d'évolution vers une micro-crèche. Elle accueillera les enfants de moins de 3 ans de Chiché et des autres communes aux alentours.

L'agglo2B, qui a la compétence petite enfance de notre territoire, avec le soutien de la PMI, la CAF, la MSA ainsi que la commune de Chiché collaborent, depuis un an, sur cette transformation.

Pour concrétiser ce projet, la bibliothèque a été déplacée dans la maison des associations pour pouvoir transformer la halte-garderie en micro-crèche.

Ce qui va changer :

- Une ouverture 5 jours par semaine
- Une amplitude horaire plus importante
- Un accueil pour 11 enfants + 1 accueil « d'urgence »
- De nouveaux emplois dans un cadre mieux adapté et agréable

Le chantier a démarré le 7 octobre 2024 et se terminera fin juillet 2025.

Ce nouveau service viendra conforter l'offre aux familles.

Rendez-vous en septembre 2025 pour l'ouverture et l'inauguration de la structure !



Restitution du Programme Moby

À la suite du programme Moby déployé l'année dernière, l'école Notre Dame a bénéficié de différents ateliers et a participé à plusieurs enquêtes sur les pratiques actuelles de la mobilité, et d'autres pendant la période du challenge mobilité.

Résultats enquêtes classes : 73 participants

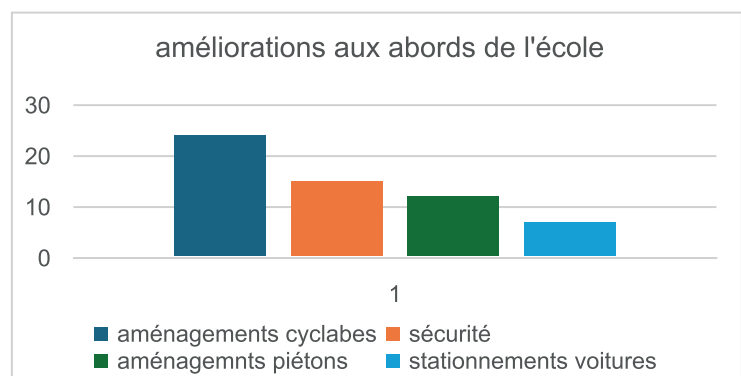
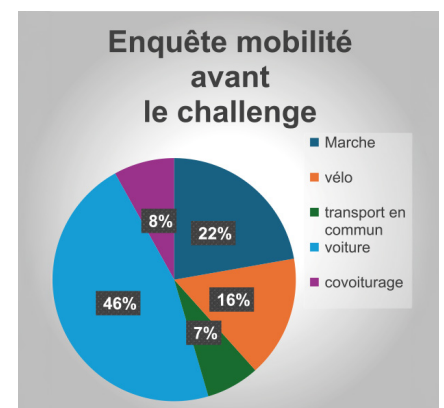
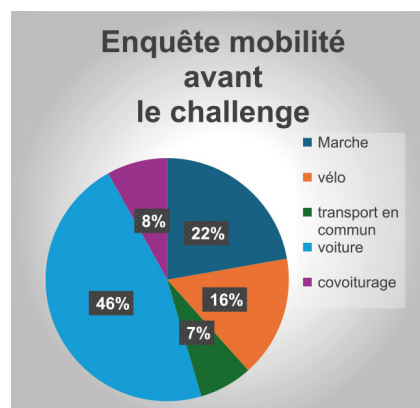
Question : Quel moyen de transport utilises-tu le plus souvent pour venir à l'école Notre Dame ?

On constate une écomobilité de 68% lors du challenge mobilité contre 38% les autres jours.

Les chiffres clés des enquêtes :

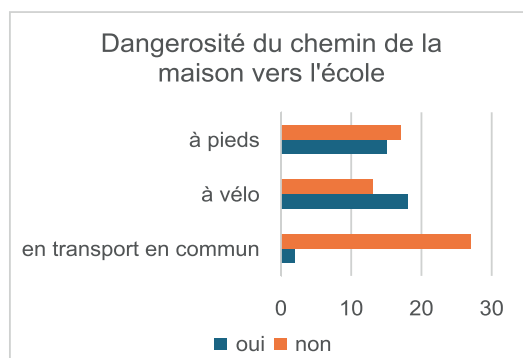
- 47 % des parents estiment que l'itinéraire entre leur domicile et l'établissement est dangereux à pied
- 58 % des parents estiment que l'itinéraire entre leur domicile et l'établissement est dangereux à vélo
- Axes d'améliorations à la question :

D'après-vous quel aspect doit être amélioré en priorité aux abords de l'école ?



Petite Enfance – Enfance

Question : Le chemin qui mène de votre domicile à l'école vous semble-t-il dangereux ?



Le comité de pilotage mis en place en 2023/2024 et réunissant l'Agglo2B, l'association CPIE Sèvre et Bocage (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), enseignants, commune et parents d'élèves ont travaillé ensemble sur des axes d'améliorations possibles sur différents circuits que les enfants empruntent au quotidien.

Un aperçu des préconisations ou actions à envisager et ou à réaliser à court ou moyen terme :

Préconisations sur les infrastructures

- Signalétique sur le parking de l'école pour inciter les conducteurs à couper leur moteur pendant qu'ils accompagnent leurs enfants à l'école. Panneau réalisé par les élèves ?
- Sécurisation de la traversée de la Rue Nationale : repenser la signalisation (allègement, espacement...)



Réalisé

à réaliser après les travaux de la micro-crèche

- Signalétique sur le parking de la périscolaire pour inciter les conducteurs à se garer en marche arrière



- Aménagement d'une voie pédestre entre le périscolaire et la rue nationale :

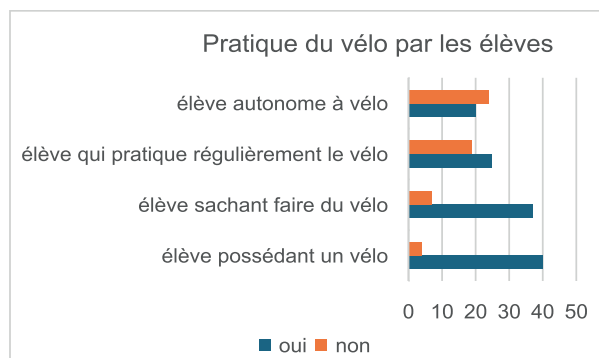


Signalétique au sol



à réaliser après les travaux en cours

Question aux élèves : Comment pratiquez-vous le vélo ?



- Création d'une liaison pédestre entre les lotissements et écoles
- Installation d'un abri-vélos devant l'entrée des écoles et du périscolaire
- Création d'une liaison cyclable entre les lotissements
- Amélioration de la signalisation au niveau des voies concernées par les liaisons cyclables

Préconisations : Culture à l'écomobilité

- Sensibilisation des élèves, parents, enseignants et autres usagers dans le cadre de l'aménagement de la Rue du Stade qui va répondre aux nombreuses attentes
- Sensibilisation de fond sur l'écomobilité à Chiché : communication annuelle sur le pédibus, le vélo-bus, ateliers de sensibilisation, promotion par la municipalité...
- Sensibilisation au covoiturage

Afin de poursuivre l'accélération de la transition écologique pour l'évolution de nos comportements sur notre écomobilité, la municipalité s'appuie sur le travail qui a été fait lors du programme mobilité pour développer les circuits pédestres et cyclables sur le bourg de la commune.

L'aménagement de la rue du stade en voie « chausseidou », voie partagée, prioritaire pour les vélos, va nous permettre de sécuriser les accès à la salle de gymnastique, des fêtes, au stade et salle de sports et nous servir de fil d'arianne pour réfléchir sur le développement des différentes liaisons pour relier les rues de la commune aux structures publiques.



Voirie - Urbanisme Et Environnement Naturel

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

L'année 2024 a été marquée par une pluviométrie très importante qui a compliqué l'entretien de la voirie et des espaces verts (plantation, tonte etc...).

Travaux réalisés en 2024 :

Réfection des trottoirs et de la voirie du Chemin d'Artoreau, coût : 51 602 €



• Curage et débardage de 10600 m :
Chemin du Plessis, du Bas Gournaud, La Chapelle st Martin, Bois des Radoux, la Grande Métairie, la Route du Petit Grais au Grand Grais, la traversée au Plessis, la Maison Neuve.



Membres de la commission

Responsable : Gilles RENAUDET

Membres :

Marie Laure TALBOT-FRADIN

Noelle PUYJALON

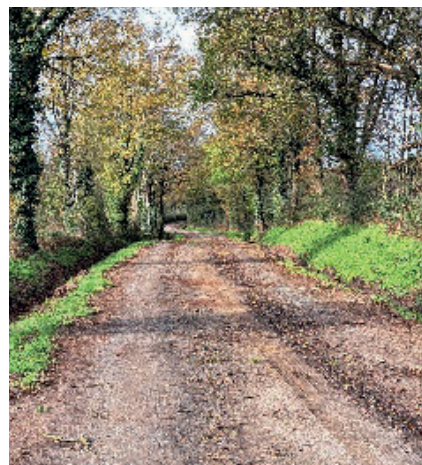
Christian BLOT

René PAPIN

William CHUPIN

Laurent BLAIS

Eric MERCERON



- Création d'un accès à une réserve incendie au Cormier
- Réparation de la Route de Boussais au niveau de la petite Chapelle du Bas Village. Coût de ces travaux : 43 200 €
- Travaux rue du Stade

La réfection de la rue du stade est en cours de réalisation. Les services de l'Agglo2b ont refait une partie des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement. Ces dépenses seront prises en charge à 50 % par l'Agglo et 50 % par la commune. La Société Colas (titulaire du marché) a commencé les travaux le 5 novembre. Ceux-ci devraient se terminer fin avril 2025. Une communication a eu lieu avec les riverains tant au niveau de la mairie que par l'intermédiaire des responsables du chantier à la Colas. Nous sommes conscients des désagréments occasionnés pendant les travaux, mais le résultat devrait être à la hauteur de nos attentes.

Achat Matériel

Le conseil municipal a validé l'achat d'une lame de curage et de débardage pour la somme de 8280 €.



Réflexions pour 2025

- Les allées du Parc de la Maison de retraite afin de faciliter l'accès au parc pour les résidents de l'Ehpad ainsi que pour le Pedibus.
- Réfection de la place St Martin côté cimetière.

- Débardage et curage :

• Fossé du chemin de la Grande Métairie à Beauséjour, route de Bandouille, chemin de la Frétière au croisement de la Brétinière.

- Enrobé route de Boussais sur 2 km

Lotissements

- Les Buchauds : 13 parcelles sont disponibles au prix de 34 €/m²
- Le Pinier 3 : Il reste 3 parcelles à vendre au prix de 27 €/m²
- Rue des Genêts : 1 parcelle au prix de 25 €/m²

Les riverains du Pinier 3 ont proposé à la commune de clôturer le bassin d'orage pour y mettre des moutons afin de faire de l'Eco pâturage. Les travaux ont été réalisés par les riverains avec la participation de la collectivité pour l'achat des matériaux (clôture, piquets, bardage et toiture de la cabane, location pelleuse). Le résultat est très satisfaisant. Merci à eux pour leur implication.

Patrimoine bâti

Énergies renouvelables et économies d'énergies

Actions 2024

Pour cette année 2024, les épisodes pluvieux répétitifs ont causé des dégâts sur les bâtiments, des retards sur les chantiers, une végétation surabondante et de mauvaises conditions de travail.

Les travaux prévus en entretien, en rénovation ou en création ont été fortement perturbés, voire retardés et aussi apportés du mécontentement parmi quelques habitants. Toutefois la volonté et les efforts des employés communaux, des élus, des artisans et des entreprises ont permis de franchir ces difficultés pour satisfaire au mieux nos concitoyens.

Avec un budget de fonctionnement 2024 pour les bâtiments de 35 000 € ttc, de nombreuses interventions quotidiennes ont été effectuées avec le souci permanent de qualité et délai de la part de nos agents et des entreprises sollicitées.

De nombreux travaux ont été réalisés dans la continuité de notre politique d'amélioration du cadre de vie, de notre performance énergétique et de l'attractivité de notre commune, pour un budget d'investissement 2024 de 96 500 € ttc.

Grosses réparations ou remplacement

- Chaudière salle de sports : 11 556 € ttc



- VMC salle de gym : 656€ ttc
- Blocs sécurité salle des fêtes : 5582 € ttc
- VMC salle de sports : 5570 € ttc
- Porte et chauffe-eau WC publics : 3060€ ttc
- Toiture restaurant scolaire : 26856 € ttc
- Toiture ardoise école : 13000 € ttc

- Vitraux églises (suite tempête 2023) : 14 310 € ttc



Nouveaux aménagements intérieurs et extérieurs

- Peinture laverie salle des fêtes : 1486 € ttc
- Espace rangement matériels salle de sports : 1165 € ttc (fourniture)



- Espace repas et rangements ateliers municipaux : 1200 € ttc (fourniture)



- Porte et aménagement maison des associations : 2669 € ttc (fourniture)
- Vestiaire des employés de la cantine scolaire : 14 980 € ttc
- Portail école H. Dès : 2880 € ttc (fourniture)
- Éclairage LED classe école H. Dès : 807€ ttc
- Extension et préau périscolaire : 20 316€ ttc





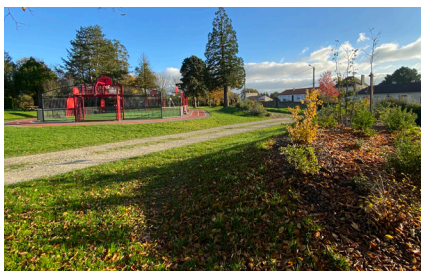
Patrimoine bâti

Énergies renouvelables et économies d'énergies

Mobiliers urbains et aménagements paysagers

paysagers

- Suite de la pose de supports vélos (salle de sports et boulangerie)
- Aménagement paysager City stade : 6586€ ttc



Acquisition matériels

- Lave-vaisselle bar salle des fêtes : 3402€ ttc



- Sèche mains vestiaire femme salle des fêtes : 612 € ttc



- Armoire frigorifique salle des fêtes : 2878 € ttc



Implantations de nouveaux services

- Laverie automatique : dalle béton et raccordement énergie et eau



- Distributeur de pizzas : dalle béton, muret et raccordement énergie



Cimetière

Pour pallier, en partie au manque d'emplacements, une démarche de reprises de concessions a été effectuée depuis 3 ans. Nous avons ainsi récupéré 19 emplacements, mais en parallèle de nombreuses réservations ont été effectuées.



La priorité a donc été de créer un nouvel aménagement des zones disponibles. Le montage de 3 murs et le terrassement de certaines parties vont permettre la création de nombreuses concessions (caveaux et cavurnes), et l'espace jardin du souvenir, columbarium est fini.

- Désaffectation concessions : 8280 € ttc
- Montage 3 murs et terrassement : 53751€ ttc

De plus, notre plan de végétalisation, amorcé depuis 2 ans, continue avec les dernières parties engazonnées et de nouvelles plantations d'arbres et arbustes.



Études pour 2025

- Eclairages LED terrain de foot.



- Ombrières en panneaux photovoltaïques au stade.
- Poursuite aménagement cimetière.
- Réfection des sanitaires école H. Dès.
- Amélioration du cadre de vie communal.

Membres de la commission

Président : François MARY
 Responsable : François CHOLOUX
 Membres élus :
 Gilles RENAUDET
 Sandra MERCERON
 Christian BLOT
 Catherine CROCHON
 René PAPIN
 Laurent BLAIS
 Cyrille MOREAU

Patrimoine bâti

Énergies renouvelables et économies d'énergies

BATIMENTS : COUT DE FONCTIONNEMENT 2022 - 2024
CONSUMMATION ELECTRICITE - EAU - GAZ - ASSURANCE - ENTRETIEN TERRAIN

2022	SALLE OMNISPORT	S. Fêtes / Rest scolaire	THEATRE	SALLE GYM	CLUB HOUSE STADE	MAIS ASSOCIATION	ECOLE	MAIRIE	TOTAL BATIMENTS
TOTAL GENERAL	11 213,13 €	20 985,23 €	8 677,82 €	4 455,51 €	19 079,59 €	2 246,12 €	9 947,11 €	6 548,73 €	83 153,24 €

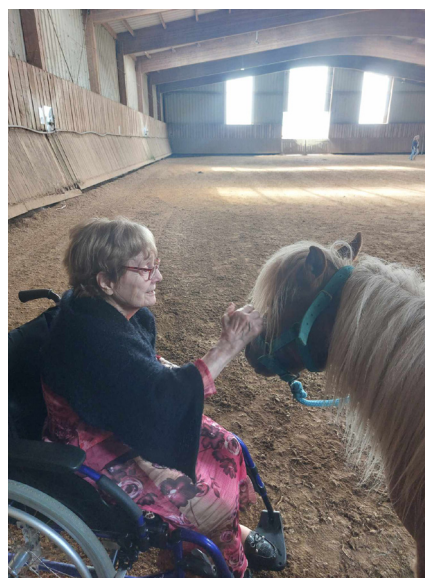
2023	SALLE OMNISPORT	S. Fêtes / Rest scolaire	THEATRE	SALLE GYM	CLUB HOUSE STADE	MAIS ASSOCIATION	ECOLE	MAIRIE	TOTAL BATIMENTS
TOTAL GENERAL	7 659,17 €	20 290,61 €	8 358,78 €	5 133,77 €	20 106,70 €	2 347,13 €	8 332,95 €	4 479,74 €	76 708,85 €

au 12/12/24	SALLE OMNISPORT	S. Fêtes / Rest scolaire	THEATRE	SALLE GYM	CLUB HOUSE STADE	MAIS ASSOCIATION	ECOLE	MAIRIE	TOTAL BATIMENTS
TOTAL GENERAL	7 399,51 €	23 601,83 €	6 172,58 €	3 555,07 €	28 093,08 €	1 692,75 €	10 206,18 €	6 661,95 €	77 806,96 €

EHPAD St Joseph

L'année 2024 fut riche en animation, une nouvelle fois !

Les résidents ont pu bénéficier des séances d'équithérapie en partenariat avec le centre équestre de Bressuire. Des moments précieux où les résidents ont pu découvrir ou redécouvrir le milieu équestre



L'Ehpad est un lieu de vie où l'on rit, où l'on parle, où on noue de nouvelles amitiés et où on peut passer d'agréables moments de convivialité et des instants plus paisibles, la vie en somme !

professionnels, et une nouvelle entrée principale mieux identifiable. La réception des travaux est annoncée à l'automne 2025 !



Des rencontres avec le centre de loisirs d'été ont eu lieu en juillet autour du jeu, des moments de rire aussi bien pour les résidents que pour les enfants.

Et bien sûr tout au long de l'année les animations rythment la semaine, que ce soit le loto, le chant, les ateliers écriture, la belote, la pâtisserie, les ateliers manuels animés par les bénévoles ...

Sans oublier les sorties extérieures : bowling, cinéma, bal guinguette, les rencontres inter établissements, et plein d'autres activités, qui permettent aux résidents de retrouver des connaissances et préserver le lien social avec l'extérieur.

2024 a également vu débuter des travaux d'envergure pour la Résidence, peu avant l'été : la construction d'une extension de 21 chambres, pour permettre de reloger dans de meilleures conditions, les habitants actuels du bâtiment historique, ainsi qu'une salle d'animation, des locaux pour les





EHPAD St Joseph

Discours de François MARY lors de la cérémonie de pose de la première pierre

« Madame la Sous-Préfète, Madame la directrice départementale de l'ARS, Madame la Vice-Présidente du Département, Madame la vice-présidente de l'agglomération 2b, Madame et Messieurs en leurs grades et fonctions, Mesdames, Messieurs. Nous vous convions ce jour pour la pose de la première pierre de cette restructuration de l'EHPAD de Chiché, indispensable pour le bien-être de nos résidents, de leurs familles et de nos personnels.

Ce qui caractérise notre structure est certainement une implantation au cœur de la cité. Et ce n'est pas un vain mot : au cœur de la cité c'est faire de cet établissement un établissement citoyen avec la proximité immédiate du centre bourg et de ses commerces, de la Mairie, des salles communales, d'une bibliothèque intercommunale ; c'est mettre en œuvre des rencontres intergénérationnelles qui font partie intégrante de la vie de l'EHPAD avec le service petite enfance porté par l'agglomération du Bocage Bressuirais, d'un parc intergénérationnel, ... et c'est également faire de la mixité sociale un enrichissement avec notamment l'habitat intermédiaire.

Après une création en 1995, une médicalisation en 2003 puis un agrandissement en 2007 avec la création d'un pavillon pour personnes désorientées (Alzheimer et maladies neurodégénératives associées) nous pensions pouvoir répondre aux besoins de notre population.

Depuis tout a changé ... la moyenne d'âge pour entrer en maison de retraite est passée à 88 ans, le COVID a modifié notre analyse sur notre organisation, les besoins des résidents ont évolué mais la place et l'importance du lieu de vie est restée pleine et entière.

Venir en EHPAD c'est d'abord trouver un chez soi où on est accueilli avec notre famille dans la dignité qui doit être érigée en priorité dans une société moderne. C'est ainsi que cette modernisation s'est imposée au CCAS.

Le vieillissement de la population est un vaste enjeu qui se présente à nous aujourd'hui et des solutions devront être trouvées pour garantir à nos aînés une place forte dans notre société et des établissements qui s'adaptent aux nouveaux besoins. La Résidence Saint Joseph en fait le pari aujourd'hui en tenant compte de la forte dépendance et du besoin en soins de nos résidents, en pensant confort et équipements adaptés.

Notre structure comporte 59 lits dont 13 en « Unité Alzheimer » et un lit d'hébergement temporaire.

Notre établissement a, comme le préconise l'Etat, déjà franchi le pas des coopérations et mutualisations permettant une synergie territoriale et des économies d'échelle. Ainsi, en 2001 la structure adhère au GIR 7 puis en 2018 au GCSMS de la Sèvre. Des coopérations avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico sociaux du territoire sont également établies.

Un nouveau projet est donc lancé animé par les besoins futurs des résidents et la qualité de vie au travail.

Un accès à des chambres individuelles avec tous les équipements nécessaires.

Une priorité donnée à la vie sociale des résidents (animation, restauration, salon des familles etc ...).

Une prise en compte de la grande dépendance avec des équipements adaptés en l'occurrence des rails permettant d'améliorer les conditions de travail et prévenir des troubles musculo-squelettiques grâce à la CARSAT, une intégration des retours d'expériences de la pandémie COVID 19, un bâtiment éco-responsable.

La conception du bâtiment va réduire considérablement le nombre de kilomètres parcourus par les professionnels chaque semaine et dégager du temps pour les résidents.

Le grand patio va permettre un déambulement permanent sécurisé.

L'agrandissement du restaurant va permettre d'accueillir tous les résidents et les enfants ensemble sur les temps de mercredis et petites vacances.

Le réaménagement du salon des familles permet de leur donner une place forte au cœur

de la résidence afin de privilégier des moments conviviaux et de partage.

Incidences financières :

Un projet à 3 523 379 €

TVA 400 000€

Subvention au titre du Plan d'Aide à l'investissement (PAI) à hauteur de 800 000 € (CMSA)

Un prêt relais de 645 000 €

Un prêt long terme de 2 700 000€

Une acceptation de la signature de la convention à l'aide sociale par le conseil départemental.

Une convention avec la CARSAT pour un montant de 28 800€

Un autofinancement de l'EHPAD de 23 000€

Une volonté forte d'apporter une amélioration dans les conditions d'accueil et de vie des résidents.

Un financement partagé entre subvention et élévation du tarif d'hébergement dans le cadre du Plan Pluriannuel d'investissement (PPI).



EHPAD St Joseph

Le souhait d'un marché public stable.

Merci pour le soutien immédiat et indéfectible de l'ARS sur la somme de 800 000 € ainsi que l'accompagnement de la banque Crédit Mutuel Loire Atlantique et Centre Ouest (Madame CESBRON GAUTIER) sans qui, nous ne pouvions rien faire.

Merci à Théophile et Jean-François LEROY pour la conception et le suivi de cet agrandissement qui répond à la fois à l'environnement et au besoin exprimé, le tout réalisé en un temps record grâce au choix de la structure bois/ béton.

Merci à Steve pour la maîtrise d'ouvrage et toutes les entreprises qui participent à cette réalisation.

Merci à tout le personnel et particulièrement à tous ceux qui ont œuvré pour ce projet, Sophie étant la cheville ouvrière de cette restructuration, Maëlle pendant la préparation du projet.

Je souhaite aussi remercier les résidents qui subissent les aléas inévitables d'un chantier ainsi que leurs familles.

Un grand merci au CCAS qui malgré les difficultés n'a pas tremblé.

Je souhaite profiter de cette tribune pour appeler de mes vœux les plus chers à organiser au plus vite une réunion tripartite avec le Département, l'Agence Régionale de Santé, les Présidents et Directeurs de maison de retraite des Deux-Sèvres : territoriales, hospitalières et associatives. Le dialogue est une clé essentielle dans la résolution des problématiques.

Notre modèle est désormais plus qu'à bout de souffle, les EHPAD-s brûlent et

nous les regardons brûler. A l'instar de l'environnement, les EHPADs sont aussi en proie à une dévastation de leurs ressources. Ils connaissent eux aussi un jour de dépassement, jour à partir duquel l'ensemble des ressources ont été consommées pour le bien fondé de leurs activités et vivent à crédit pour le restant de l'année. N'attendons pas l'Etat providence pour coordonner nos actions.

Le Conseil Municipal de Chiché a déjà entrepris, à son échelle, d'influer sur le cours des choses. Avec la crise énergétique, les dépenses ont explosé. Pour tenter de limiter et de réduire le déficit annuel, le choix a été fait par la collectivité de mettre en place des panneaux solaires en autoconsommation sur cet agrandissement.

Ces initiatives concourront certainement à retarder le bateau de sombrer mais les difficultés s'accumulent et s'entremêlent. Pour maintenir son équilibre économique, le CCAS a dû faire le choix de revoir par trois fois en 18 mois le prix de journée pratiqué. L'effort pratiqué par les résidents et leurs familles est réel mais il ne suffit pas à garantir un avenir à nos établissements.

Et cet avenir, il faudra l'envisager. Il faudra le construire. Il faudra investir pour moderniser nos établissements et avoir la capacité de répondre aux besoins de demain. Il faudra valoriser nos professionnels et ces métiers dont l'humain est la clé. Il faudra porter la voix de nos seniors afin de leur garantir une place dans la société ... Pour se faire des moyens devront être apportés à nos structures.

Des leviers d'action ont été évoqués: une augmentation du point GIR départemental,

une homogénéisation des évaluations des coupes PATHOS entre tous les départements de la région Nouvelle-Aquitaine. Comment peut-on expliquer des PATHOS différents pour une population identique? Les tarifs à l'aide sociale autorisés doivent être revus en fonction des charges imposées par l'Etat avec un tarif équitable entre toutes les maisons de retraite.

Aujourd'hui nous nous retrouvons sur un moment convivial et de partage mais nous ne souhaitons pas occulter les difficultés du secteur. Nous sommes très fiers de cette réalisation au service des résidents et des familles. Nous souhaitons et nous espérons qu'elle perdurera dans le temps et qu'un avenir serein pour le secteur médico-social prend forme dans les plus brefs délais.

Cette réalisation, nous souhaitons montrer que les efforts que nous entreprenons tous sont la clé de la réussite. Alors, soyons acteurs ensemble des solutions de demain et bâtissons une société où le bien vieillir ne sera pas une cause perdue.»

« François MARY
Président du CCAS »



11

Texte écrit par le personnel de l'EHPAD :

JOIE ET BONHEUR

LÀ OU IL Y A DE L'AMOUR IL Y A DE LA VIE

QUE JOIE, BONHEUR, BIENVEILLANCE, PROSPÉRITÉ VEILLENT SUR L'ÉTABLISSEMENT « ST JOSEPH »

REGARDONS LA VIEILLESSE SOUS L'ANGLE DU BONHEUR

LA VIEILLESSE EST COMPARABLE À L'ASCENSION D'UNE MONTAGNE,

PLUS VOUS MONTEZ, PLUS VOUS ÊTES FATIGUÉS, MAIS COMBIEN VOTRE VISION S'EST ÉLARGIE !

VIEILLIR ENSEMBLE CE N'EST PAS RAJOUTER DES ANNÉES À SA VIE,

MAIS RAJOUTER DE LA VIE À SES ANNÉES

LA VIEILLESSE C'EST L'ENFANCE AVEC LA SAGESSE EN PLUS



Vie Associative Culturelle - Animation - Jeunesse

Réunion des présidents d'associations du 27 septembre 2024

Comme tous les ans, un temps de rencontre en toute convivialité entre le conseil municipal, les représentants des associations et le service technique.

Les demandes de renouvellement des subventions annuelles aux associations devront être faites avant le 15 Février 2025

Journées européennes du patrimoine du 21 septembre 2024 - « Patrimoine naturel de Chiché »

Cette année, la commission vie associative avait choisi le thème : « Patrimoine naturel de Chiché » et proposé différentes activités gratuites et ouvertes à tous (tarot, belote, balade challenge photos, exposition « raconte moi ton arbre », pétanque, animation musicale et feu d'artifice)



Exposition « Raconte-moi ton arbre » mise à disposition par le CAUE du Conseil Départemental des Deux-Sèvres



Partie de pétanque (entre les gouttes)



Quelques activités plus adaptées à la météo !

D'autres avaient choisi de braver le mauvais temps et ont tenté de participer à notre balade challenge photos (au fil d'une balade balisée, les participants devaient retrouver les différents endroits figurant sur leur carnet de route et prendre la même photo en y rajoutant leur touche personnelle) !



Certains en pleine recherche...



Indice trouvé, bravo !



Après les efforts, le réconfort avec un bon repas (servi par le conseil des jeunes) !



La soirée s'est terminée avec une animation musicale et un magnifique feu d'artifice

Nous remercions l'association Familles Rurales de Chiché, le conseil des jeunes et le conseil municipal pour leur participation active lors de cette journée.

Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine, le 20 septembre 2025, lors des prochaines journées du patrimoine où nous mettrons en avant notre « patrimoine associatif » qui est très riche à Chiché.



Une partie de l'équipe de choc de l'association Familles Rurales qui a tenu la buvette toute la journée !

Vie Associative

Culturelle - Animation - Jeunesse

Passage de la JO Mobile le 26 mai 2024

La commission vie associative et le conseil des jeunes ont profité du passage de la JO mobile du département des Deux Sèvres pour organiser un après-midi festif dans le city stade.



JO Mobile à Chiché



Combats de Sumos



Baby-foot humain



Passage de la flamme olympique de l'école Henri Dès dans le parc et à l'EHPAD St Joseph et de nombreuses activités proposées par les enseignantes de l'école Henri Dès



Merci à l'association de la Gymnastique Saint Martin pour avoir tenu la buvette (et félicitations pour les crêpes qui étaient très bonnes !)



Fête de la musique 21 juin 2024



À l'initiative du groupe « La clé des Chants » nous avons pu assister à un concert gratuit dans le parc du « Cornia des Drôles »

Permanence



Mme Séverine Robin tient une permanence à la mairie les samedis de 10 h à 11 h

Membres de la commission

Président : François MARY
Responsable : Séverine ROBIN
Membres : Laurent BLAIS
François CHOLOUX
Catherine CROCHON
Éric MERCERON
Sandra MERCERON
Cyrille MOREAU
Gilles RENAUDET
Patricia TURPEAU



Le Conseil des jeunes

LISTE DES CONSEILLERS :

- année 2007 :

CADU Philippine
DEPLANNE Isaëlle
NOEL Axel

- année 2008 :

CHUPIN Louanne
POINSTAUD Océane
RETAILLEAU Louison
CAILLAUD Marine

- année 2009

BLAIS Eliot
MAUGE Jade
RETAILLEAU Maud

- année 2010

BERTAUD Maëlie
CADU Louise
CAILLAUD Ilan

- année 2011

GATARD Margot
DEPLANNE Merlin
POINSTAUD Valentin
SOURISSEAU Brieuc

- année 2012

CHUPIN Maël
FAURET Manon

- année 2013

FAVRELIÈRE Ève
BERTAUD Ewen
GERBEAU Jules



Le conseil des jeunes est composé de membres âgés de 11 à 18 ans



Élection du conseil des jeunes



Repas des aînés 2024



Passage de la JO Mobile



Réaliser différents projets pour les jeunes de ta commune et participer à la vie de ta commune



Repas des aînés (après l'effort, le réconfort !)



Commémoration du 11 Novembre





Communication – Information

Personnel communal

En 2024, nous avons accueilli au sein de l'équipe municipale :

Au restaurant scolaire : Roxane BAILLON en remplacement de Véronique TURPAULT en disponibilité ;

Au service technique : Marc POUSSARD, en remplacement de Joël FUSEAU, en retraite (photo de son départ).

Tous les deux ont été embauchés en CDD.

L'équipe se compose donc de :

Au Secrétariat de la mairie : Isabelle RAMBAULT et Pascale BOISSINOT

Au service technique : Damien GERON, Sylvain CHABROUX, Marc POUSSARD et Mathis VIAUX en apprentissage Espaces Verts,

Au restaurant scolaire : Meggie MOREAU, Roxane BAILLON, Fabienne RENAUD, Lydie TURPAULT, Flavie GIRET et Clémence DIGUET, toutes les 3 en intérim pour le temps du service à midi.

A l'école : Chloé SOUCHARD et Fabienne RENAUD



Joël
Roxane



Membres de la commission

Président : François MARY

Membres :
François CHOLOUX
Gilles RENAUDET
Patricia TURPEAU
Séverine ROBIN
Noëlle PUYJALON
Éric MERCERON

Marc



15

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal obligatoire dans chaque commune. La présidence est assurée par le Maire.

Il est géré par un conseil d'Administration composé de conseillers municipaux et de membres nommés par le maire.

Ses compétences permettent d'exercer au quotidien la solidarité locale auprès des personnes en difficulté.

Le C.C.A.S. de Chiché gère également l'EHPAD « St Joseph ».

Vous avez 65 ans et plus, vous habitez Chiché, le CCAS vous invite tous les ans à un repas convivial. Une participation financière vous sera demandée.

A noter pour 2025, la date du repas est fixée au SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025.

Comme tous les ans, avec les membres du conseil municipal, le conseil des jeunes est d'une aide précieuse pour la préparation de la salle et au service du repas. Nous les remercions vivement.

Ci-dessous photos du repas 2024



Composition du bureau :

Président : François MARY
Thérèse-Marie MERCERON, vice-Présidente, Séverine ROBIN, vice-présidente déléguée,

Membres élus : Maryse BOUVIER, Nathalie CADU, René PAPIN, Gilles RENAUDET, Marie-Laure TALBOT-FRADIN.

Membres nommés par le maire : Valérie JAMONNEAU, Isabelle JAULIN, Isabelle PICHERIT, Joëlle TURPAULT et Yveline ECAULT.



Communication – Information

Tour cycliste des Deux-Sèvres

Chiché a été choisi « ville étape » et le tour 79 s'arrêtera donc dans notre commune le 11 JUILLET 2025 pour l'arrivée de la 1ère étape

Des animations avec podium, passage de la caravane publicitaire, vin d'honneur... vont rythmer cette journée festive.

Nous sommes d'ores et déjà à la recherche de signaleurs nécessaires à l'arrivée ainsi que de bénévoles, merci de prendre contact avec la mairie si vous êtes intéressés pour faire partie de cette « cyclo-aventure » !



Ombrières - stade municipal

Financé entièrement par SEOLIS, le stade municipal va se doter d'un nouveau bâtiment situé sur le terrain stabilisé.

Il sera entièrement recouvert de panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de 289 kWc et équipé d'éclairage led intégré sous les ombrières.

L'eau pluviale sera orientée dans le bassin de stockage situé en bas du stade.

Cette nouvelle installation sera mise à la disposition des associations et des particuliers et nous espérons qu'il donnera entière satisfaction pour le concours de boules en bois organisé tous les ans au mois de juin.



EHPAD «St Joseph»

Les travaux de modernisation et de suppression des chambres doubles sont commencés. Ceux-ci sont destinés notamment à l'amélioration de l'accueil des résidents avec une salle d'animation adaptée au nombre de résidents.



Énergies renouvelables

Dans le cadre de son développement du parc de panneaux photovoltaïques, le conseil municipal va poursuivre son programme par la pose de panneaux (en autoconsommation) en 2025 au niveau de la toiture de l'extension de l'EHPAD « St Joseph ».

Ventes immobilières

La maison située 21 route de Clessé (près de l'école) a été vendue au prix de 96 000€ nets vendeur.

La maison située 1bis rue du Presbytère (ancien presbytère) est en vente au prix de 70 000 € nets vendeur.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès du maire.



Élections

Même s'il n'est pas prévu de se rendre dans les bureaux de vote cette année, les demandes d'inscriptions sur la liste électorale de la commune de résidence peuvent se faire toute l'année directement sur internet : <https://www.service-public.fr>

État civil 2023/2024

Rappel : en raison de la réglementation sur la protection des données personnelles, aucun nom n'est communiqué
Nombre de naissances, mariages et décès inscrits sur les registres de l'état civil de la mairie :

En 2023

NAISSANCES	MARIAGE	DECES EHPAD	DECES (hors Ehpad)
12	10	15	9

En 2024 (de janvier à novembre)

NAISSANCES	MARIAGE	DECES EHPAD	DECES (hors Ehpad)
10	5	12	5

Communication – Information

Transformation de la halte-garderie «coccinelle» en micro-crèche

Les travaux avancent et la mise en service est prévue en septembre 2025. Le suivi de chantier est assuré par la commune par délégation de l'Agglo 2B avec l'appui de son service petite enfance.

L'ensemble des dépenses liées à ces travaux sont prises en charge par l'Agglo 2B qui a obtenu le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, de la MSA, de l'Etat et du SIEDS.

Le plan de financement détaillé ci-dessous :



Budget opération	
Honoraires Etudes de faisabilité (en € HT)	5 050 €
Programmist	4 800 €
Etude géotechnique	1 325 €
Diagnostic avant travaux amiante, plomb	
Terrassement, GO, Réseaux, Abords	62 000 €
Charpente bois, Escalier	51 000 €
Etanchéité, Zinguerie	15 000 €
Menuiseries ext alu - Protection solaire	33 500 €
Menuiserie intérieures bois	32 500 €
Cloisons Sèches, Plafond, Isolation	42 000 €
Chape	2 000 €
Peinture	15 500 €
Revêtement de sol souple	14 500 €
Plomberie sanitaire, chauffage, rafraichissement, ventilation	72 000 €
Electricité courants forts, courants faible	34 000 €
Estimation travaux (en € HT)	374 000 €
Bureau de Contrôle	5 537 €
Coordonnateur SPS	4 886 €
Estimation MOE (en € HT) Base 12%	41 888 €
OPC	3 561 €
Imprévus, Aléas - 10%	41 140 €
Avances (2%)	7 480 €
Révisions (2%)	11 220 €
Damage Ouvrage (1,5%)	5 610 €
Divers (Mobilier, déménagement, publicité...)	9 500 €
TOTAL (en € HT)	515 997 €
TOTAL (en € TTC)	619 196 €

Subventions envisagées		Part
CAF part fixe (crèche)	180 000 €	
CAF part variable (RPE)	89 148 €	
Sous Total CAF	269 148 €	52%
MSA	45 954 €	9%
ETAT DSIL	50 000 €	10%
SIEDS	47 768 €	
Total subventions	412 870 €	80%
Fond de concours Chiché		0%
Autofinancement	103 127 €	20%
TOTAL	515 997 €	91%



Communication – Information

Recensement de la population

Cette année, la commune de CHICHÉ réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 3 JANVIER 2025.

Voici les 4 agents recenseurs de la commune qui passeront dans le courant des mois de Janvier et Février, nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.



Marie-Christine CHUPIN



Magdaléna SOUCHET



Lydie TURPAULT



Brandon PAON

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 10 JANVIER 2025 ?

Contactez la commune : mairie de Chiché au 05.49.72.40.35.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.

Quelques rappels utiles ...

Une cabine de téléconsultation est à votre disposition à l'EHPAD « St Joseph », 2, route de Parthenay à Chiché

MEDADOM 
se connecter se soigner



Pour créer votre compte Medadom, vous aurez besoin de :

- Votre téléphone
- Votre carte vitale
- Votre carte bancaire

Registre communal des personnes vulnérables

Nous vous rappelons que toute personne peut se faire connaître auprès de la mairie afin d'être inscrite sur le registre des personnes vulnérables. Ce fichier créé afin de lutter contre l'isolement est utilisable dans le but d'aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicule, mais aussi, en période de grands froids, inondations, crises sanitaires, etc...

Le fichier est tenu par la mairie dans les règles de la protection des données personnelles (RGPD), il est mobilisable uniquement en cas de crise. Peuvent s'inscrire : les personnes âgées de plus de 65 ans et résidant à Chiché et les personnes adultes handicapées. Cette démarche basée sur le volontariat est facultative. Contact mairie : 05.49.72.40.35.

Cette demande peut également être formulée par un aidant familial, une aide à domicile ou tout autre personne disposant de l'accord de la personne concernée.

Site internet : commune-de-chiche.com

<https://www.facebook.com/>

N'hésitez pas à consulter notre page facebook, des informations vous sont présentées sur les actualités communales.



Mail de la mairie : accueil@chiche79.fr

Chiché
Commune active !

Communication – Information

Cimetière : tarif des concessions et jardin du souvenir

Concession 30 ans : 100 €

Concession 50 ans : 166 €

Columbarium 25 ans : 400 €

Columbarium 50 ans : 800 €

Jardin du souvenir : dispersion des cendres : 50 €



Réglementation – Feux d'artifices – Organisateur particulier

Un feu d'artifice est un ensemble de pièces d'artifices classées en catégorie F2, F3 ou T1 dont la quantité totale de matière active est inférieure à 35 kg.

Ces feux ne sont soumis à aucune obligation de déclaration s'ils ont lieu sur un terrain privé. Néanmoins, il est recommandé que les particuliers qui les mettent en œuvre en avisent le maire et le centre de secours du SDIS le plus proche.

Si, le tir a lieu sur le domaine public, l'organisateur doit obtenir l'autorisation du Maire de la commune. Un arrêté municipal autorisant le feu sera pris en veillant à l'ordre et à la sécurité du public.

Nous faisons appel au bon sens des organisateurs pour respecter un horaire de tir afin de ne pas créer de nuisances aux voisinages.

Si l'organisateur est une personne morale ou physique et que le feu est tiré devant un public dans le cadre d'une manifestation publique ou privée, il s'agit alors d'un spectacle pyrotechnique et la réglementation n'est pas la même. Se renseigner en Préfecture pour faire une déclaration au moins un mois avant la date du tir (cerfa 14098-01).

Nuisances

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »...

► Bruits :

Les travaux bruyants effectués dans des propriétés privées, à l'aide d'outils, d'appareils ou d'engins de quelque nature qu'ils soient, peuvent s'effectuer de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au vendredi et le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le tapage nocturne (en principe entre 21 h et 6 h) sanctionné par la jurisprudence actuelle concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre en provenance de la voie publique.

► Brûlots :

(arrêté préfectoral du 29 juin 2010 portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air mis en ligne sur le site de la commune).

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année.

Il existe des alternatives adaptées à vos besoins, plus respectueuses de la qualité de l'air et du sol : le broyage (petits et gros branchages), le paillage (feuilles mortes,

résidus de jardin), le compostage (tonte de pelouse et feuillage peuvent être mélangés avec des restes de repas et épluchures de légumes. Cela permet de produire directement dans son jardin un engrais naturel.

► Chiens et chats errants :

Nous vous rappelons que vous devez veiller à ce que vos chiens restent chez vous et que leurs aboiements ne dérangent pas le voisinage que ce soit la nuit ou le jour.

Dorénavant, tout chien errant trouvé est remis à la fourrière de la communauté d'agglomération. Les frais étant à la charge du propriétaire.

De même, sur la voie publique, les déjections d'animaux doivent être ramassées par les maîtres (sous peine d'amendes).

La détention d'un **chien pouvant être dangereux** (chiens d'attaque, de garde ou de défense) **nécessite un permis**. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.

Consommation d'alcool dans les lieux sportifs

Le sport est un élément essentiel de notre vie, favorisant la santé, la cohésion et l'épanouissement de nos jeunes. Cependant, il est impératif d'aborder un sujet délicat mais crucial : la consommation d'alcool dans nos installations sportives.

Il est regrettable de constater qu'une partie de la population, y compris certains de nos jeunes, associe encore le sport à la consommation d'alcool. Cette pratique engendre de nombreuses nuisances :

1. Comportements inappropriés : L'alcool peut altérer le comportement, entraînant des disputes, des actes d'agression ou des comportements inappropriés sur et en dehors du terrain. Cela nuit à l'ambiance conviviale que nous souhaitons promouvoir.

2. Risques pour la Sécurité : La consommation d'alcool, en particulier chez les jeunes, augmente le risque d'accidents tant sur le terrain qu'en dehors.

3. Impact sur les Performances Sportives : L'alcool nuit à la concentration, à la coordination et à l'endurance. Pour les jeunes athlètes, cela peut compromettre leur intégrité physique et, surtout, leur passion pour le sport.

Nous tenons à rappeler à tous les acteurs du sport – clubs, entraîneurs, parents, et supporters – leur responsabilité dans

cette dynamique. Ensemble, nous devons promouvoir un environnement sportif sain et sans alcool.

Nous vous encourageons à soutenir des initiatives sans alcool lors des événements sportifs, à discuter des effets négatifs de l'alcool avec les jeunes, à encourager des comportements positifs et de célébration qui ne nécessitent pas d'alcool.

Le sport doit être un vecteur de plaisir, de saine compétition et d'entraide. En unissant nos efforts pour prévenir la consommation d'alcool dans nos lieux sportifs, nous protégeons notre jeunesse et assurons l'avenir de l'esprit sportif.

Restons mobilisés et faisons de nos installations des espaces respectueux et sécurisés pour tous.

Horaires de fermeture des salles communales

Les horaires de fermeture des salles sont les suivants :

1h00 sans dérogation du maire

3h00 avec dérogation du maire à demander lors de la signature du contrat de location à la mairie.



Communication – Information

Pluviométrie

	LE BOURG
ANNEE 2023	1 218 mm
ANNEE 2024 (janvier à octobre inclus)	1 033 mn
	Depuis 39 ans
MOYENNE	812 mm

L'année 2023 a été extrêmement pluvieuse. En 2024, la tendance est la même ... Tant mieux pour les nappes phréatiques mais des soucis pour nos agriculteurs.

Stockage déchets site d'amailloux

Suite aux nuisances subies par la population en fin d'année 2023 début 2024 et la mobilisation des 2 communes (Chiché et Amailloux), des actions correctives sont menées sous contrôle des 2 mairies et de la DREAL.

Ci-dessous, les principales actions menées par SUEZ :

Comme annoncé cette année, des investissements ont été opérés par Suez sur le site de stockage des déchets d'Amailloux.

Le site a donc été doté d'équipements supplémentaires afin de permettre un captage optimal du biogaz. Les procédures du site ont également évolué afin de gagner en agilité et de pouvoir mieux répondre à l'avenir à des variations climatiques importantes.

Un certain nombre d'opérations de réglage et d'ajustements ont été nécessaires au cours de l'année pour stabiliser les résultats et apporter une solution durable aux riverains quel que soit le niveau de pluviométrie.

Les infrastructures désormais en place ont notamment permis de faire face avec efficacité aux fortes intempéries des mois de septembre et octobre.

Un suivi va être réalisé par ATMO afin d'évaluer dans les mois qui viennent l'efficacité des actions mises en place.

Les équipes de Suez restent pleinement mobilisées pour que les résultats obtenus perdurent dans le temps.

Au regard des nuisances subies dans le passé, les 2 municipalités restent en vigilance forte.

Plan communal de sauvegarde (PCS)



C'est quoi le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Il est conseillé pour toutes les communes car il permet de faire face et de réagir au plus vite à tous phénomènes climatiques extrêmes (tempête, inondation), perturbations de la vie collective (interruption durable de l'eau potable...), ou accidents de toutes natures (transport, incendie, pollution...), un Plan Communal de Sauvegarde est instauré sur la commune.

Comme l'exige la Loi, l'élaboration d'un PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE est obligatoire dans toutes les communes à compter du 1er janvier 2025. Celui de la commune de Chiché a donc été élaboré.

Le PCS doit permettre d'organiser à tout moment l'intervention de la commune pour assurer l'information, l'alerte, l'assistance et le soutien des populations (Missions qui sont dévolues aux maires) et pour appuyer l'action des services de secours.

« Prise en charge des victimes de violences conjugales dans le Nord Deux-Sèvres »

Différentes structures existent dans le secteur Nord Deux-Sèvres pour les victimes de violences conjugales :

Antenne médico-sociale du Bressuirais : 05.49.65.05.07 – Parc de Bocapôle à Bressuire

Lieu d'écoute et accompagnement Intermede : 06.30.08.47.53 mail : violenceconjugale-nord79@intermede-nord79.fr

Association pour enfants victimes de violences conjugales : 07.86.12.95.41 mail : contact@lespetitsfantomes.fr

Témoins : DONNEZ L'ALERTE dans l'urgence : appelez le 3919 (appel anonyme et gratuit) ou le 119.

Recours aux forces de l'ordre : depuis un portable 17 ou 112 ou 114 par



Budget primitif 2024

Section de fonctionnement

DEPENSES

Charges à caractère général	417 910,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	393 500,00 €
Atténuation de produits	2 304,00 €
Autres charges de gestion courante	180 445,00 €
Charges financières	34 500,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Dotations aux amortissements	22.000,00 €
Provisions pour créances douteuses	565,00 €
Prélèvement pour investissement	319 480,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 371 204,00 €

RECETTES

Produits des services	96 700,00 €
Autres produits de gestion courante	61 900,00 €
Impôts et taxes	844 846,00 €
Dotations et participations	270 565,00 €
Atténuation de charges	15 002,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Excédent reporté	82 191,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 371 204,00 €

Section d'investissement

DEPENSES

Fonds de concours Travaux Agglo 2B (Route de Clessé + conteneurs semi-enterrés point propre)	100 016,00 €
Remboursement capital des emprunts	158 500,00 €
Travaux neufs voiries diverses	77 000,00 €
Grosses réparations des bâtiments communaux	84 300,00 €
Acquisition de matériels	35 600,00 €
Aménagement espaces verts	10 000,00 €
Aménagement rue du stade	293 000,00 €
Voirie de finition du Pinier 3 + création les Buchauds	6 000,00 €
City park	150 000,00 €
Cimetière	24 000,00 €
Effacement des réseaux (Ile Pressous + Grand'Rue + Chemin Artoreau)	95 700,00 €
Effacement des réseaux Route de Parthenay (suite)	41 363,00 €
Micro-crèche	50 000,00 €
Opérations patrimoniales	6 058,00 €
Report déficit 2021	10 365,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 141 902,00 €

RECETTES

Taxe d'aménagement	5 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	319 480,00 €
Fonds de compensation TVA	55.000,00 €
Dotations et subventions s/ travaux d'investis	103 000,00 €
Amortissement	22 000,00 €
Excédent reporté	430 365,00 €
Emprunt	201 000,00 €
Amortissement de frais d'études	6 057,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 141 902,00





Fiscalité Locale

Comparaison des taux moyens communaux au niveau national et départemental avec les taux communaux

TAXES	TAUX MOYEN NATIONAL 2023	TAUX MOYEN DEPARTEMENTAL 2023	TAUX COMMUNAL 2024
Habitation	24,45	28,35	11,70
Foncier bâti	39,42	43,46	36,00
Foncier non bâti	50,82	66,08	50,05

En 2024 le conseil municipal a décidé de ne pas changer le taux des taxes, ils s'établissent ainsi :

PRODUITS DES TAXES DIRECTES LOCALES DE 2019 A 2024

TAXES	PRODUITS EN €					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Habitation (TH)	173 394 €	172 224 €	/	/	9 385 €	11 010 €
Foncier bati (TFB)	186 418	190 986	394 178	412 200	442 800€	466 560 €
Foncier non bati (TFNB)	81 381 €	82 332 €	82 733 €	86 390 €	92 203 €	95 944 €
Reversée par l'AGGLO 2 B	222 283 €	235 927 €	235 927€	235 927€	229 030 €	231 852 €
Allocations compensatrices					11 123 €	35 296 €
TOTAUX	663 476 €	681 469 €	712 838€	734 517€	784 541 €	840 662 €

Le taux voté est appliqué sur les bases fiscales (valeur locative) fournies par l'Administration des finances publiques. Le conseil municipal décide de leur maintien ou de leur variation à la baisse ou à la hausse.

A Chiché, depuis 2019, les taux n'ont pas subi de variation

Le produit des taxes versé sur le budget de la commune est détaillé dans le tableau ci-contre.

Autres recettes non-fiscales

Ces recettes attribuées à la commune de Chiché sont liées à des activités spécifiques ou des installations présentes sur notre territoire, telles que :

► REVENUS DES IMMEUBLES

PRODUITS SALLES COMMUNALES - LOYERS

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
SALLES	25 269,10 €	23 072,90 €	5 953,20 €	8 114,15 €	22 913,10 €	25 187 €	28 403 €
LOGEMENTS	43 678,00 €	40 390,12 €	44 034,84 €	48 682,78 €	42 242,03 €	41 321 €	39 354 €

► AUTRES PRODUITS LIÉS A DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES OU COMMERCIALES

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
C.E.T. AMAILLOUX (redevance de la société d'exploitation du site d'enfouissement déchets)	35 457,69 €	27 088,57 €	36 242,62 €	37 203,04 €	38 080,58 €	37 418,76 €	36 998,47 €	39 168,80 €
REDEVANCE POUR EXPLOITATION CHEMINS RURAUX (reversé par la société d'exploitation des éoliennes)	-	-	-	9 287,67 €	15 000,00 €	15 080,93 €	15 764,20 €	15 756,76€
I.F.E.R. - (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux) - PRODUITS A VENIR EN 2023							10 766,00 €	11 040,00 €
PRODUCTION ELECTRICITE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES (Salle de Gym + école + théâtre en 2022)	13 457,61 €	14 013,47 €	13 758,54 €	14 394,93 €	12 248,46 €	14 510,25 €	15 855,06 €	14 139 €
TOTAUX	50 932,30 €	43 120,04 €	52 020,16 €	62 905,64 €	67 350,04 €	67 009,94 €	79 383,73 €	80 104,56 €

Les subventions 2024

Aide aux associations sportives

▶ Football Club Chichéen	1000 €
▶ Basket Club Chiché	700 €
▶ Société St Martin	
- Section Gymnastique et Gym d'entretien	1000 €
- Section musique	206 €
▶ Espérance Bouliste	63 €
▶ Le Martin Pêcheur	63 €
▶ AS Chiche-Chambrouet (Les Bolides Chichéens)	118 €
▶ Les Randonnées Chichéennes	118 €
▶ Badminton Chichéen	93 €
▶ Multi Sports Loisirs	59 €
▶ Stock car le Tallud de Chiché	811 €

Aides aux associations à caractère familial, social, ou culturel et diverses

▶ Les Amis du Théâtre	811 €
▶ Familles Rurales	1000 €
▶ Club de l'Amitié	233 €
▶ Amicale des Donneurs de Sang	266 €
▶ U.N.C.	105 €
▶ Chiché Humanitaire	118 €
▶ Société d'éducation Populaire	515 €
▶ A.P.E.L.	515 €
▶ Chiché s'Ouvre	118 €
▶ Le Panier du Thouaret	60 €
▶ JBFA	59 €
▶ MAM « Les Chichoux » 200€/mois	2400 €
▶ Salon des Créateurs et Vendeurs à Domicile	60 €
▶ Association pour la protection des Bois d'Amailloux	60 €
▶ Groupement défense contre ennemis des cultures	579 €

Aides à l'OGEC de l'Ecole Notre-Dame de Chiché

▶ Une subvention de fonctionnement est allouée à l'école Notre-Dame conformément au contrat d'association qui nous lie avec l'établissement	85845 €
---	---------

INFORMATION IMPORTANTE : TOUTES LES ASSOCIATIONS DOIVENT IMPERATIVEMENT FAIRE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE SUBVENTION AVANT LE 15 FEVRIER DE CHAQUE ANNEE. L'ATTRIBUTION N'EST PLUS AUTOMATIQUE.

Des nouveaux maillots pour le Basket-club du Bocage à Chiché



Jeux olympiques : un ensemble de défis sportifs relevés à l'occasion du passage de la JO mobile à Chiché



Chiché : Christian Tronquet est décédé



Chiché : disparition de Samuel Raibon, un instituteur voyageur



Bocage bressuirais : vieillissant, l'Ehpad Saint-Joseph de Chiché s'offre une restructuration à 3,5 millions d'euros



Chiché : un écopâturage mis en place au lotissement du Pinier 3



Elle s'illustre dans les livres

Charlotte Lemaire, autrice et illustratrice installée à Chiché, publie des livres jeunesse. Elle exposera ses planches originales au jardin des cloîtres de Bressuire les 13 et 14 juillet.



L'association Familles rurales en fête à Chiché



L'histoire d'un personnage mystérieux au théâtre de Chiché



CHICHÉ
Un champion de France de sa catégorie en course automobile



Chiché : les randonneurs ont un programme



Cinq nouveaux soldats de France à Chiché



CHICHÉ
Irma Grellier a fêté ses 102 ans à l'Ehpad Saint-Joseph



ON EN PARLE
Une marche en pleine conscience à Chiché



CHICHÉ
Un inventaire des chemins ruraux



CHICHÉ
Scol'ymptique à l'école Henri-Dès Julie Chupin est au top niveau



Chiché va fêter son patrimoine arboré



L'Etat plombe les projets RN 149

Comme pour la crise agricole et l'accès aux soins, la préfète des Deux-Sèvres n'a pas caché son pessimisme sur les aménagements de la RN 149, hier, face aux élus du Département.



CHICHÉ
Les Amis du théâtre de Chiché présentent une nouvelle pièce



Bressuirais : cinq communes s'associent pour installer un dispositif de téléconsultation médicale



Leur chanson vit sur le web

Chichéenne, Angélique Fouillet a participé à un projet artistique mené par un ami deux-sévien. Leur chanson vit sur le web depuis deux semaines.



Huguette et Joseph, un couple en platine



Notre cadeau à François Mary, le maire de Chiché : un giratoire géant sur une N149 doublée



Près de Bressuire, un nouveau distributeur de pizza ouvert à Chiché



Trois cent cinquante écoliers rassemblés à Chiché autour des valeurs olympiques



Le prix de la mobilité pour Notre-Dame de Chiché



Chiché : Lenny Grimaud enchaîne les succès en kart cross



Chiché : l'école Henri-Dès accueille l'archère Julie Chupin



« Une expérience unique »

Emilia, 20 ans, a vécu les Jeux de Paris de l'intérieur en tant que volontaire à l'Arena Bercy. Epreuves, logement, ambiance, organisation, rencontres : elle revient sur son expérience.



80 chanteurs font salle comble pour « Changer les regards sur les aînés »



Un remède miracle à Chiché ?

Une cabine de téléconsultation est implantée dans la maison de retraite Saint-Joseph à Chiché. Elle a été voulue par cinq communes qui luttent contre le désert médical.



Les Enfants du patrimoine, pour donner un avenir aux édifices de Chiché



Aînés en chanson : dix Ehpad du Bocage bressuirais sont montés sur scène



Familles rurales envisage une centralisation de ses activités à Chiché



Chiché : dix personnes impliquées dans un accident de la route sur la N149, deux blessés légers



CHICHÉ Une journée « pyjama » à l'Ehpad



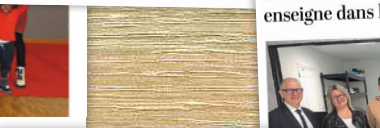
CHICHÉ Le séjour normand des randonneurs



Mobilisés contre la fermeture d'une classe primaire à Chiché



Le stock-car de Chiché, une affaire de famille



Chiche Informatique, une nouvelle enseigne dans la commune



Un déménagement nécessaire pour la bibliothèque à Chiché



ménagement de la N149 : le coup de gueule de ancien maire de Chiché





L'actualité de l'Agglo 2B

Rénovation de l'habitat - des caméras pour identifier et verbaliser

L'Espace habitat et énergie vous accompagne

L'Espace habitat et énergie de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est un centre de ressources pour vous informer, vous aider et vous accompagner dans votre projet de rénovation. En tant qu'Espace Conseil France Renov', les conseillers énergie et habitat de l'Agglomération vous informent et vous guident gratuitement, en toute neutralité, sur toutes les questions relatives à la rénovation de votre logement.

VOUS AVEZ UN PROJET :

investir pour du locatif dans l'ancien,
engager des travaux de rénovation énergétique,
rénover une maison pour y habiter,
agrandir, apporter plus de lumière dans votre logement,
embellir votre façade de maison,
des appuis techniques et financiers peuvent vous être proposés pour votre projet.

Vous souhaitez des informations complémentaires sur les nouvelles aides MaPrimeRénov' ou vous renseigner sur le programme local AggloRénov visant à aider à la rénovation des logements dans les centres-bourgs :

Avant de débuter vos travaux consultez la carte interactive sur www.agglo2b.fr, rubrique habitat/urbanisme ou contactez l'Espace habitat et énergie pour en savoir plus sur les dispositifs auxquels vous pouvez prétendre.

ATTENTION AUX ARNAQUES !

Soyez vigilant face au démarchage abusif et aux arnaques à la rénovation énergétique !

Les administrations ne démarchent pas, ni par téléphone, ni par internet, ni à domicile. Aucune entreprise ne peut se revendiquer de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, de l'Anah ou d'un autre organisme public.

Soyez vigilant à chaque étape de votre projet :

Lors de sa préparation : prenez votre temps et faites attention aux devis trop alléchants ou face à des pratiques commerciales agressives,

À sa réalisation, : vous pouvez rencontrer des difficultés lors des démarches (usurpation d'identité) ou lors des travaux (défaut, abandon...),

À la réception des travaux, pensez à vérifier la conformité pour éviter tout litige.

Dépôts sauvages - des caméras pour identifier et verbaliser

À partir de début 2025, des caméras utilisant l'intelligence artificielle vont être installées à tour de rôle sur l'ensemble du Bocage Bressuirais au niveau des points de collecte les plus sujets aux dépôts sauvages. Elles permettront d'identifier et de verbaliser les auteurs d'infraction.

Les amendes administratives très dissuasives prendront en compte la typologie d'usager (particuliers, professionnels), le volume de déchets déposés et la récurrence (récidive). En moyenne, les amendes mises en place par les collectivités ayant installé ce dispositif vont de 300 € à 1600 €.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Implantation et développement
Création ou reprise
05 49 81 19 00
economie@agglo2b.fr

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS
05 49 81 15 15
dechets@agglo2b.fr

ASSAINISSEMENT
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

MILIEUX AQUATIQUES ET BIODIVERSITÉ
05 49 81 15 15

AMÉNAGEMENT ET HABITAT

ESPACE HABITAT ET ÉNERGIE
05 49 81 19 45
info.habitat@agglo2b.fr

URBANISME
05 49 81 19 00
urbanisme@agglo2b.fr

FOURRIÈRE ANIMALE

1^{er} - Contacter la mairie
2^{ème} - Fourrière animale
06 47 40 11 62
fourriere@agglo2b.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ

TREMA
Lignes de bus, transport scolaire
05 49 80 71 97
trema@agglo2b.fr

TRANSPORT SOLIDAIRE
Centre Socio-Culturel de Bressuire
05 49 65 32 22

SERVICES À LA PERSONNE

C.I.A.S.

Soutien et Aide à domicile
Aide dans les actes de la vie courante
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

Soins infirmiers à domicile
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

Repas à domicile
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

PETITE ENFANCE (0-3 ans)

Relais Petite Enfance
05 49 81 75 75
ram.bressuire@agglo2b.fr

Multi-accueil Coccinelle
Familles Rurales
05 49 65 42 51
coccinelle.halte-garderie@orange.fr

ENFANCE (3-17 ans)

Accueil de loisirs Mozaique 3-11 ans
05 49 74 68 49
mozaique@agglo2b.fr

Vacances d'été 3-11 ans
Familles Rurales | 05 49 65 45 88

Loisirs Ados 11-17 ans
05 49 72 02 44
ados@agglo2b.fr

JEUNESSE

Référent jeunesse
et Cité de la Jeunesse et des Métiers
à Bressuire
06 49 60 85 90
jeunesse@agglo2b.fr

POLITIQUE DE LA VILLE ET CITOYENNETÉ

05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

SANTÉ

05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27
info@tourisme-bocage.com
www.tourisme-bocage.com

PESCALIS

05 49 72 00 01
resa@pescalis.com
www.pescalis.com

CULTURE

BOCAPOLE

05 49 81 78 58
bocapole@bocapole.fr
www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63
conservatoire@agglo2b.fr
www.conservatoire.agglo2b.fr

MUSÉES

à Bressuire et Mauléon
05 49 74 32 24
musees@agglo2b.fr
www.musees.agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55
scenesdeterritoire@agglo2b.fr
www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr

BIBLIOTHÈQUES

05 49 65 29 27
bibliotheques@agglo2b.fr
www.bibliotheques.agglo2b.fr

CENTRES AQUATIQUES

05 49 80 71 90
centresaquatiques@agglo2b.fr
www.piscines.agglo2b.fr

ASSOCIATIONS

Accompagnement et suivi de projets
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

SEP

Société d'éducation populaire

La SEP est une association qui est constituée de parents d'élèves bénévoles. Son but est de financer les projets pédagogiques de l'école, afin de permettre aux enfants de s'instruire dans de bonnes conditions.

Nous contacter

sep.henrides@gmail.com

Tél : 05.49.72.40.40



Le bureau

Président :

Mr BOUHOURS Aurélien

Vice-Président :

Mr TOUTAIN Yohann

Secrétaire :

Mme HUARD Cathy

Vice-Secrétaire :

Mme BONNIN Sarah-Cheyenne

Trésorière :

Mme GUERIN Mylène

Vice-Trésorière :

Mme RIBEIRO Audrey

Membres :

Lucien GATARD/Damien GÉRON /
Sandrine GLOTIN /Charlène BOUJU
/Mélissa ROCHARD /Aurélien
BAUMULLER/Vanessa ROCHARD
Yann GUERY/Fanny MORTEAU/
Tiphaine MANDIN/Elsa ABAZIZ



Les manifestations

- Le MÉGA LOTO aura lieu le **9 mars 2025**.
- La fête de l'école, le **13 Juin 2025** se termine toujours par un apéritif offert par la SEP avec la possibilité de commander des hamburgers au « Burger-van ».
- La randonnée semi-nocturne aura lieu le **04 octobre 2025**.

La randonnée

Nous organisons chaque année au mois d'octobre une randonnée ou de nombreux marcheurs se réunissent sur les chemins de la commune de Chiché. Les parcours changent chaque année.

Des ravitaillements sont mis en place et tenus par des membres de l'association.

Pour finir la soirée dans la convivialité, un repas est proposé à la salle des fêtes.



Le méga loto

Au mois de mars le Méga Loto organisé par Laura a lieu à la salle des fêtes de Chiché.

Merci aux nombreux parents qui jouent aux pâtisseries et pâtisseries pour nous faire des gâteaux que l'on vend lors de cette journée.

Vente de chocolats

Une vente de chocolats a lieu tous les ans sur la période de Noël.



La fête de l'école

Un spectacle de fin d'année est organisé par les enseignants. La SEP offre le verre de l'amitié et nous terminons la soirée par des commandes de burgers soit à emporter ou à manger sur place.



École publique Henri Dès

Nous contacter

17 route de Clessé - 79350 CHICHÉ
05 49 72 40 40
ce.0790530X@ac-poitiers.fr
<http://sitecoles.ac-poitiers.fr/chiche/>



En 2023-2024, les élèves étaient répartis dans quatre classes :

- **Direction** : Élise CLOCHARD
- **TPS-PS-MS** : Anne DELIME et Marie SMALL, aidés par Chloé SOUCHARD (ATSEM).
- **GS-CP** : Élise CLOCHARD et Juliette SIROT
- **CE1-CE2** : Isabelle BRUNAUT-PROT
- **CM1-CM2** : Nadège CHARRIER et Annabelle PINEAU

- **Enseignante remplaçante** : Anaïs GROLEAU
- **AESH** : Aurore TALBOT, Cindy JUILLET
- **Service civique** : Brandon PAON
- **RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) : interviennent pour renforcer l'équipe et apporter leurs compétences pour aider les élèves.
- **Ménage** : Chloé SOUCHARD et Fabienne RENAUD.



Le jeu à l'honneur en 2023-2024



Les CE et CM portent fièrement la flamme olympique dans les rues de Chiché lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Scol'ymptiques



Julie Chupin offre une démonstration de para-tir à l'arc aux élèves.



Les élèves courent sur la piste du city stade avec la flamme scol'ymptique à l'occasion du passage de la J.O. Mobile à Chiché.

- **Les Jeux Scol'ymptiques** : À l'occasion des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, le sport a été mis à l'honneur toute l'année à l'école. Le vendredi 13 octobre 2023, une cérémonie d'ouverture a donné le départ des Jeux Scol'ymptiques. Les porte-drapeaux se sont relayés pour porter la flamme scol'ymptique dans les rues et les lieux sportifs de la commune.
- **Rencontre de l'athlète Julie Chupin** : Tous les élèves ont rencontré la championne locale de para-tir à l'arc, Julie Chupin, mardi 12 décembre 2023. Julie et son entraîneur Anthony ont évoqué le parcours de la sportive de haut niveau, ainsi que le processus d'entraînement. Julie a offert une démonstration aux élèves.
- **Le passage de la J.O. Mobile** : A l'occasion du passage de la J.O. Mobile à Chiché, les enseignantes de l'école ont proposé un passage de flambeau et des défis sportifs
- **Sortie au Parc Aventure** : Tous les élèves de l'école se sont rendus au «Parc Aventure 79» le mardi 7 mai 2024, pour participer à des activités physiques et sportives. Les élèves ont pu évoluer sur les parcours d'accrobranche, ils ont découvert le sentier nature. Les maternelles, les CP et les CE ont évolué dans les filets suspendus et les CM ont testé le laser game.
- **Les séances de natation** : Les élèves de GS-CP et les CM1-CM2 ont développé leur aisance aquatique au cours d'un cycle de plusieurs séances à la piscine de Bressuire

École publique Henri Dès

- **Projet Danse contemporaine** avec Ana Popovic de la Cie Carna : Tous les élèves ont bénéficié de dix séances avec Ana Popovic pendant lesquelles ils ont appris à s'exprimer avec leur corps grâce à des exercices de danse contemporaine et d'improvisation.
- **La fête de l'école** : Le Vendredi 28 juin 2024, les familles ont été invitées pour la fête de fin d'année, sur le thème des sports et des jeux scolaires. Cette fête a été l'occasion de présenter aux familles une restitution du projet danse mené avec la danseuse, Ana Popovic, de la Cie Carna.
- **La semaine du goût** : Les PS-MS ont apporté des fruits et légumes de saisons dans la classe. Ils les ont dégustés crus ou cuits (compote, fondue au chocolat, soupe, gâteau aux noix...) pour aiguïser leur goût, leur odorat, leur vue et leur toucher. Une semaine riche pour éveiller tous les sens !



Les GS-CP pratiquent la danse contemporaine avec Ana Popovic.



Pendant la fête de l'école, les classes forment les anneaux Scol'ymptiques.

- **Les interventions du Conservatoire de musique de Bressuire** : Sandrine Mouchard, musicienne-intervenante au Conservatoire de Musique du Bocage Bressuirais est intervenue auprès des élèves pour 9 séances sur le thème des musiques et chants du monde.



Les CM sur la station sonore Ouragan écoutent leurs enregistrements.

- **Le projet sur « Les mal aimés »** : Les CE1-CE2 ont participé au programme « Les mal aimés » proposé par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres. Avec Maillyse Bellanger, les élèves ont acquis des connaissances sur des plantes et animaux qui souffrent d'une mauvaise réputation. Ils ont pu apprendre à les identifier et à les voir sous un œil plus positif.
- **Le projet sur les énergies renouvelables** : La classe des CM1/CM2 était inscrite à un programme pédagogique sur le thème des « énergies renouvelables ». A ce titre, les élèves ont pu bénéficier de trois interventions de l'association melloise La Bêta-Pi, financées par le SIEDS. En parallèle, les CM ont aussi visité une éolienne sur le site du Chemin Vert à Chiché.
- **Le projet Radiorama et la station Ouragan** : Les CM ont participé à un projet lecture et enregistrement audio auprès de la Compagnie « Le théâtre dans la forêt ». Ce projet leur a permis de travailler des textes de littérature qu'ils ont lus à voix haute et qui ont été enregistrés pour être diffusés par la suite dans une « station sonore » qui a pris place sur la commune de Chiché en mai et juin (au Cornia des drôles).
- **La cérémonie du 8 mai** : Des élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à la cérémonie du 8 mai dans la commune en lisant le poème « Liberté » de Paul Eluard.
- **Le suivi du 205 Trophée** : Les CE1-CE2 ont suivi le parcours du père d'une élève et de son copilote qui participaient au 205 Trophée. Les pilotes ont apporté un carton de matériel scolaire offert par les familles de l'école aux élèves d'écoles du désert.

Un immense merci aux membres de la SEP qui, grâce à leurs actions, permettent la réalisation de tous les projets !

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE HENRI DÈS

Si votre enfant est né en 2022 ou en 2023, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour une rentrée en janvier ou en septembre selon les cas. Venez découvrir notre école lors des

PORTES OUVERTES

le vendredi 14 mars 2025
de 17h à 19h30.



École Notre-Dame

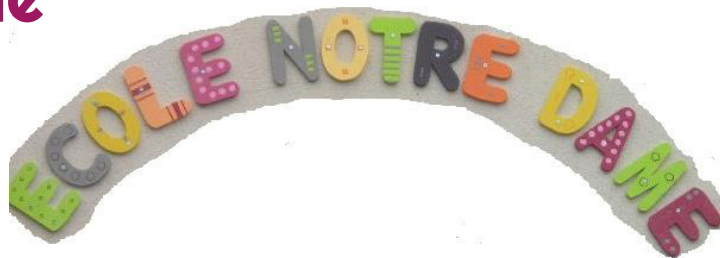
Nous contacter

17, rue du stade - 79350 CHICHÉ

05 49 72 48 09

ecolenotre-dame@wanadoo.fr

Le blog de l'école : notredamechiche.
toutemonecole.fr



L'école NOTRE DAME compte quatre classes réparties comme suit :

- ▶ PS/MS: Sylvie ROBERT et Anaïs HAY qui assure la décharge de direction le mardi, aidées par Nadine MARILLEAU (ATSEM)
- ▶ GS/CP/CE1 : Séverine LANDAIS aidée par Valérie GERMAIN (ATSEM)
- ▶ CE1/CE2 : Anne GOAËC
- ▶ CM1/CM2 : Delphine BEAUVALLET

Stéphanie MORISSET enseignante spécialisée aide les enfants en difficultés deux fois par semaine.

Marine DUFROUX, psychologue scolaire intervient de façon ponctuelle en fonction des demandes des enseignantes.



Une année scolaire sous le signe du sport et de ses valeurs avec **les JEUX OLYMPIQUES** :

Après une cérémonie d'ouverture de l'année sportive avec les 4 écoles du réseau (St Sauveur, Boismé, Chiché et Faye-l'Abbesse), chaque période a été ponctuée par un travail autour des disciplines des JO (sports collectifs, sport de combat, sport de précision, sports aquatiques...), autour de la santé et des valeurs du sport.

Une journée sportive avec Julie Chupin, notre marraine a été organisée. Ce fut l'occasion d'échanger avec elle sur son parcours, sa discipline et de voir une démonstration du tir à l'arc à poulie. Chacun a pu essayer le tir à l'arc et participer à des jeux d'adresse tels que le cornhole, la pétéca ou le vortex.

Olivier FLEURY qui était venu échanger dans les classes sur les modes de déplacements est revenu pour aborder la sécurité en vélo dans le cadre du **projet MOBY** sur la mobilité.



Journée "spéciale" : Petits et grands ont emmené leur vélo à l'école ! Aidés par des parents, les enfants ont donc participé à trois ateliers : un parcours en vélo sur la cour pour améliorer l'aisance en vélo, un circuit dans les rues de Chiché

pour les plus grands pour apprendre à rouler dans la commune et comprendre certains panneaux et un dernier atelier pour échanger sur le fonctionnement et l'entretien d'un vélo.



Médaille d'or de l'école la plus écomobile : les représentants de l'Agglo2b sont venus remettre le prix du challenge mobilité à notre école. Pour l'occasion, Mr le Maire, des journalistes et quelques parents étaient présents. L'école a terminé 1ère du classement sur 12 écoles pour avoir fait l'effort de se déplacer à pied, en vélo et trottinette, en car pour venir à l'école. Chacun a reçu un kit de sécurité et l'école a reçu une plaque "Ecole la plus éco mobile" attestant de cette victoire.

École Notre-Dame



Visite de Lauric et Valentin qui ont participé au 4LTrofy au Maroc. Ils ont apporté les fournitures scolaires que l'école a récoltées aux enfants marocains du désert.



Les élèves ont posé des questions sur leur rallye et ils attendent leur retour du Maroc pour échanger sur leur périple.

En fin d'année scolaire, tous les élèves se sont rendus au parc aventure de Chantemerle avec au programme : accrobranche, balade sentier, filet à balles, mini-golf et laser game. Tout le monde a réussi à se surpasser et profiter pleinement de l'activité accrobranche.



Toujours en lien avec les jeux olympiques, de nombreux sports ont été proposés aux élèves: rugby, hand, judo, golf, basket, piscine, tennis, danse et yoga...



Et pour 2024/2025

Une année sous le thème de la nature avec des activités proposées aux élèves:

APPRENDRE DANS ET PAR LA NATURE, UNE EVIDENCE AUJOURD'HUI !

NETTOYONS LA NATURE

Tous les élèves de l'école Notre-Dame de Chiché accompagnés de leurs enseignantes et de parents ont activement pris part à l'opération « Nettoyons la nature » initiative environnementale proposée par les centres Leclerc. Cette activité était l'occasion de marquer le point de départ du projet pédagogique de l'année sur « La nature ». Munis de gants, chasubles et sacs poubelles, les élèves se sont mobilisés pour ramasser les déchets éparpillés dans différents endroits de la commune. Leurs efforts se sont concentrés près de l'école, de la salle des fêtes, du parc, du city stade, autour des terrains et salle de sports. Au bout d'une heure, les déchets collectés ont été pesés et triés. Nous avons récolté 6kg450 de déchets. Cette activité citoyenne a permis de sensibiliser les élèves à l'importance de préserver l'environnement local tout en participant à la propreté du village.

SORTIES À TRAVERS LA NATURE ET LES RUES CHICHEENNES avec ECOLE DEHORS

Les élèves de maternelle vont consacrer du temps en pleine nature : dans le chemin des Sens, au parc, au jardin qui jouxte l'école... La nature est un cadre riche et varié qui encourage l'exploration et l'imagination. Faire classe dehors apporte une nouvelle dimension pédagogique et transforme l'expérience scolaire en une aventure enrichissante qui concerne tous les domaines d'apprentissages de l'école.

Création d'un PAYSAGE SONORE sur le thème de la nature (pluie au fil des saisons, balade en forêt, eau) avec Aline VIVION, professeur au conservatoire de musique de BRESSUIRE. Les élèves des quatre classes ont créé avec des éléments de récupération (bouteilles, papier journal, feuille, brindilles...) un paysage et l'ont enregistré.

VOYAGE A LA MER pour tous les élèves de l'école (5 jours pour les CE/CM, 3 jours pour les GS/CP et 2 jours pour les PS/MS)

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE NOTRE DAME

Votre enfant est né en 2022 vous pensez l'inscrire à l'école en janvier, pour une rentrée en cours d'année à partir de janvier 2025 ou pour la rentrée prochaine, alors nous vous invitons à prendre contact avec l'école NOTRE DAME de CHICHE au 05.49.72.48.09 ou 06.79.94.42.44 ou encore à consulter la plaquette de l'école sur le site de la commune. Une matinée d'accueil est prévue en décembre 2024 pour les élèves qui font leur rentrée en janvier 2025.

C'est avec plaisir que l'équipe enseignante vous accueillera et vous fera visiter l'école. Veuillez prévoir le livret de famille et le carnet de santé de votre enfant.

PORTES OUVERTES LE VENDREDI 21 MARS 2025





L'OGEC

ORGANISME DE GESTION DES ETABLISSEMENTS CATHOLIQUES D'ENSEIGNEMENT

Gère les fonds mis à disposition de l'école principalement dans 3 domaines

- ▶ Règle les dépenses courantes de fonctionnement et pédagogiques (chauffage, eau, téléphone, assurance...)
- ▶ Entretien le patrimoine immobilier et mobilier.
- ▶ Est l'employeur du personnel non enseignant (salaire)

Travaux réalisés

- ▶ Entretien des bâtiments, Peinture mur extérieur et intérieur de l'école
- ▶ Installation des structures de jeux

Projets en cours

- ▶ Travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage...)

Nous remercions les familles qui participe à la vie de l'école que nous avons sollicitées tout au long de l'année pour participer ainsi qu'aux différents travaux de rénovation et d'entretien.

Nous tenons aussi, avec les enseignantes à remercier les différentes associations Chichéennes, la communauté locale et le



secteur pastoral du Val du Thouaret, pour leur participation de près ou de loin aux projets et fêtes de l'école.

Notre gestion est facilitée grâce au forfait communal et au contrat d'association qui nous lie avec le conseil municipal. Nous les remercions vivement.

L'investissement de chacun, assure le bien être, la sécurité et l'épanouissement de nos enfants. L'investissement de chacun, assure le bien être, la sécurité et l'épanouissement de nos enfants.

Membres du bureau

Présidente :
Audrey POIREAULT
Vice Président :
Bastien RENAUDET
Trésorière :
Laurine GRELLIER
Trésorière adjointe :
Nathalie SUFFISSEAU
Secrétaire :
Christian GRIMAUD
Membres :
Yoann BROSSARD / Simon LAHAYE / Marc PRUDON / Françoise AMICE-MOTARD

Nous contacter

17 rue du stade - 79350 CHICHÉ
05.49.72.48.09
ogecnotredame2023@gmail.com

L'APEL

A quoi sert l'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) ?

- ▶ Nous représentons les familles dans la communauté éducative de l'établissement, notamment auprès de l'OGEC (organisme de gestion) et auprès des institutions locales.
- ▶ Nous informons les familles et éventuellement, proposons des débats ou des conférences sur divers sujets et/ou questions.
- ▶ Nous favorisons la rencontre et la création de liens entre les parents lors des temps forts de l'école et des manifestations.

L'APEL a organisé au cours de l'année 2023/2024 diverses actions, telles que :

- ▶ Un moment de convivialité autour d'un café pour bien commencer la rentrée scolaire,
- ▶ La vente de madeleines et jus de pommes en Octobre,
- ▶ Le marché de Noël dans l'enceinte de l'école en Décembre,
- ▶ La journée concours de belote et méga-loto en Janvier,

- ▶ La vente de bières et de pizzas lors des portes ouvertes en Mars.
- ▶ La kermesse et le repas lors de la fête de l'école en Juin

Ces manifestations ont permis le financement d'un voyage scolaire de 5 à 3 jours selon les âges, prévus en Mai 2025
Tout ceci pour le bien-être de nos enfants !

Réservez dès à présent :

Le Samedi 18 Janvier 2025

MEGA-LOTO et CONCOURS DE BELOTE



Nous contacter

17 rue du stade - 79350 CHICHÉ
05.49.72.48.09
ecolenotre-dame@wanadoo.fr
apel.notredame.chiche@gmail.fr

Membres de l'association

Présidente :
Jérémy LAFONT
Vice-Présidente
Julie ARCOURT
Trésorière :
Pauline GEFFARD
Vice-Trésorière :
Amandine CAMIER
Secrétaire :
Émilie BRUYANT
Vice-secrétaire :
Marion RENAUDET
Membres :
Benjamin FORESTIER
François GRELLIER
Morgane LAHAYE
Elodie FOUCHÉ
Frédéric BRAUD
Alexis CHOLOUX
Céline BROSSARD
Priscillia MAROLLEAU
Lucie PALLARD
Amélie PAILLAT

Basket Clubs du Bocage

Le Basket Clubs du Bocage est présent sur les communes de Chiché, Faye L'Abbesse et Noirterre depuis 2010.

*Bilan de la saison 2023/2024

Lors de la saison 2023/2024, les résultats ont été satisfaisants pour l'ensemble des équipes et en particulier pour l'équipe U18 qui a terminé 1ère de la poule A et demi-finaliste de la Coupe des Deux-Sèvres. Le parcours des U13 est aussi à noter puisque les joueuses ont évolué en championnat inter-départemental sur la deuxième partie de l'année ce qui est une première dans l'histoire du club. Les U15 et les U11-1 ont aussi terminé à la première place de leur poule. Enfin, le club avait une équipe masculine engagée en championnat U9 ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

Plusieurs jeunes ont été appelées en sélection départementale des Deux-Sèvres, Margot, Laly, Olivia et Célia, afin de participer à des entraînements, à différents stages et tournois tout au long de l'année (Tournoi Inter Comité, tournoi des kids).

Côté festif, le BCB a organisé des moments conviviaux pour les jeunes et leur famille avec le kinder Day, la galette des rois mais aussi un loto, une sortie à Cholet Basket, le tournoi 3x3, le tournoi des familles et un pique-nique pour clôturer l'année.

*Saison 2024/2025

Pour la saison 2024/2025, les effectifs sont stables. Le BCB compte environ 80 licenciés dont 60 jeunes répartis de la catégorie U7 à la catégorie U18 dont deux équipes masculines chez les plus jeunes. Cette année, l'équipe U18 est en entente avec le club du Rebond Chapalais. L'équipe loisir mixte se retrouve toujours le mercredi soir. Pour la première phase, les équipes évoluent en championnat départemental.

Les entraînements des jeunes sont encadrés par un professionnel, Claude Herviou. Ils ont lieu le lundi soir à Chiché, le mercredi après-midi à Faye L'Abbesse et le jeudi soir à La Chapelle pour les U18.

*Remerciements

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition des salles et pour l'aide apportée.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui œuvrent lors des matchs et des manifestations. Nous remercions également les sponsors qui nous permettent de fournir de jolis jeux de maillots à nos licenciés. Enfin, nous remercions tous les joueurs et joueuses, parents, supporters, responsables d'équipe, entraîneurs et coaches, arbitres officiels et arbitres club et membres du bureau. C'est grâce à vous tous que nous pouvons vivre de beaux moments de basket remplis d'émotions !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à venir supporter nos équipes lors des matchs !



U15



Membres de l'association

Présidente :

Audrey Gatard

Secrétaire : Julien Querey

Trésorier : Freddy Boutin

Membres actifs : Laurent Dunké, Alexis Roucher, Laura Marsault, Cécile Boutin, Aurore Berthelot, Romane Jasmin

Nous contacter

Audrey Gatard : 06 72 48 65 01

Julien Querey : 06.17.17.05.31

Mail : basketclubsdubocage@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/basketclubsdubocage79/>

Instagram : [basketclubsdubocage](https://www.instagram.com/basketclubsdubocage)

Dates à retenir

► Vendredi 20 décembre 2024

Tournoi de Noël, tournoi 3x3 à Faye L'Abbesse

► Dimanche 16 mars 2025 :

Loto du BCB à Chiché

► Samedi 14 juin 2025 :

Tournoi des familles + AG + Pique-nique du club



U18



Le Football Club Chichéen SAISON 2023-2024

RÉSULTATS DES ÉQUIPES SENIORS

► Équipe 1 :

- 3ème division départementale :
9ème sur 12

Responsable matches :

Damien MORIN / Sébastien PIERRE

Responsable entraînements :

Damien MORIN

► Équipe 2 :

- 5ème division départementale :
2ème sur 6 (poule accession)

Responsable matches :

Willy GERMAIN et François JASMIN

Responsable entraînements :

Laurent DUARTE / Sébastien PIERRE

► Équipe Foot-loisirs :

Pas de classement

Responsable matches :

Maxime BOCHE

RÉSULTATS DES ÉQUIPES JEUNES

► U6/U7/U8/U9 :

- Initiation au football par plateaux.

Responsables matches : CROCHON Julien
/ NOEL Axel

Encadrement entraînements : MORIN
Damien

► U10 / U11 :

Match par niveau, sans classement

Responsables matches : HUARD Axel/
GERBEAU Alex/GATARD Théo/TURPEAU
Louis

Encadrement des entraînements :
MORIN Damien/NOEL Axel/CROCHON
Julien

► U15 / U11 :

3ème division départementale : 2ème
sur 8

Responsables matches : Germain Yannis /
Crochon Benoît / Baillon Julian

Encadrement des entraînements : Morin
Damien / Germain Yannis.

► U15 / U7 :

division départementale : 5ème sur 7

Responsables matches : RAMOS Diego/
GERMAIN Nathan

Encadrement des entraînements :
MORIN Damien/GERMAIN Yannis

Membres de l'association

Président : Olivier GERMAIN

Vice-présidents : Patrice GUICHET
/ Yannis GERMAIN

Secrétaires : Maxime FUZEAU
/ Denis RAMBAULT

Trésoriers : Damien BROTTIER /
Thomas MORTAUD

Membres : Nicolas CHARRIER,
Aline BLAIS, Sébastien PIERRE,
Justine BARRAULT, Alexis DAVID,
Alban JAULIN, Nicolas CHARRIER,
Anthony BROTTIER, Xavier
POINSTAUD, Julian BAILLON

Arbitres : Samuel OLIVIER



Venez nous rejoindre.

Nous contacter

► 06 73 90 70 67.

► Vous pouvez aussi consulter le site
du F.C.Chiché :
fc-chiche.footeo.com

► Vous pouvez aussi consulter la
page Facebook
F.C.Chiché

Multisports Loisirs



Les différents sports pratiqués :

- Ultimate
- Basketball
- Rugby Touch
- Handball
- Football
- Volley
- Hockey
- Pickleball

Créneau horaire :

Tous les lundis de 20h30 à 22h30
à la salle de sports.

Cotisation annuelle : 40 €

Pour la 11ème année, l'association regroupe 20 adhérents de Chiché et des communes avoisinantes.

Nous pratiquons différents sports collectifs dans un esprit convivial et sans compétition à partir de 16 ans.

Chaque séance débute par un échauffement suivi de 2 séances de sports collectifs. Les sports sont différents chaque lundi.

La saison commence début septembre et se termine fin juin, vous pouvez venir essayer avant de vous inscrire.

Membres de l'association

Président : Jérôme BOUJU

Vice Président : Sylvain CONTENT

Trésorier : Alexandre GUICHARD

Secrétaire : Willy NOIRAULT

Nous contacter

06.09.81.68.71

multisports.loisirs.chiche@gmail.com

Facebook : Multisports Loisirs Chiché



Gymnastique St Martin

Saint Martin - CHICHE



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

ACTIVITE : Avec ses 129 adhérents, notre Club propose :

BABYGYM : enfant de 3 à 5 ans. Activité idéale pour développer sa coordination et son sens de l'équilibre

ECOLE DE GYM : enfant de 5 à 6 ans pour découvrir les disciplines proposées au sein du Club

GYM ARTISTIQUE FEMININE : à partir de 6 ans, une activité de loisirs et de compétition pour les filles regroupant 4 agrès (poutre – saut – sol et barres asymétriques)

GYM ARTISTIQUE MASCULINE : à partir de 6 ans, une activité de loisirs et de compétition pour les garçons regroupant 6 agrès (barres parallèles – saut – sol – barres fixes – arçons et anneaux)

GYM ENTRETIEN MIXTE : un programme pour garder la forme avec assouplissements, abdominaux...

GYM DETENTE : activité réservée aux hommes, un sport collectif est organisé après un échauffement (volley, foot, basket et handball)

GYM DOUCE : activité proposée aux hommes et aux femmes pour garder l'équilibre, la mémoire, la souplesse dans une ambiance studieuse conjuguant convivialité et détente

Participation au passage de la JO Mobile le 26 mai 2024

Festival le 22 et 23 novembre 2024

Concours de Cornhole le 12 avril 2025



Membres de l'association

Présidente : Sandie BLAIZEAU

Trésorière : Emilie BLOT

Secrétaire : Déborah LAGUISERAY

Membres : Philippe BLAIS, Fanny MOREAU, Valérie JAMONNEAU, Aline BLAIS, Jean-Paul TURPEAU, Marie-Annick GROLLEAU, Francis GOURDON, Emmanuel TURPEAU, Nicole MOTARD, Mathis TURPEAU, Sandra MERCERON, Olivier MERCERON

Nous contacter

BLAIZEAU Sandie : 06.30.03.11.43

SITE DU CLUB :

<https://www.gymnastiquestmartin.com/>

Les Randonnées Chichéennes

Randonnées Chichéennes



Les randonnées des jeudis sont toujours attendues, elles rassemblent 20 à 30 personnes pour une marche de 8 à 10 kms. Les circuits s'effectuent en alternance sur Chiché et sur une commune environnante (départ en covoiturage).

Les randonnées des dimanches ont lieu une fois par mois.

Début juillet nous avons également l'habitude de proposer une randonnée semi-nocturne, un moment convivial partagé autour d'un pique-nique.

Chaque année un séjour est organisé : cette année le séjour s'est déroulé en Normandie à Forges Les Eaux la dernière semaine de mai. En juin 2025 nous proposerons un séjour dans le Pays basque à Sare.

Depuis quelques années nous organisons des randos solidaires en partenariat ou à

la demande d'autres associations. Cette année nous avons organisé une randonnée pour l'association « les Drôles » (musique traditionnelle) en juin au profit de l'hôpital des enfants de la Miletirie. La randonnée pour le téléthon est toujours inscrite à notre programme.

En partenariat avec la municipalité, nous cherchons à développer et proposer d'autres parcours de randonnées sur Chiché en demandant des passages ponctuels.

Si nos sorties vous intéressent ou simplement vous souhaitez être tenus au courant de notre actualité, alors visitez notre site (agenda, actualités, photos, vidéos) ou nous contacter.



les participants au séjour à Forges Les Eaux

Rando dans Bressuire

Membres de l'association

Co-Présidents : Gérard Texier - Claude Voué

Secrétaire : Laure Dujardin

Secrétaire adjointe : Evelyne Paillat

Trésorière : Danièle Giret

Trésorière adjointe : Dominique Rochard

Membres : Suzanne Fradin, Henri Fuzeau, Monique Gomez Da Silva

Nous contacter

randonnees-chicheennes79@gmail.com

06 87 46 42 77 (Gérard Texier)

05 49 72 43 99 (Claude Voué)

Dates à retenir



► **Dimanche 12 janvier 2025** : galette des rois

► **Vendredi 7 février 2025** : assemblée générale



Stock Car



L'association comporte : 17 pilotes dont une féminine, 30 mécaniciens et 30 membres. Nos pilotes se déplacent dans toute la France (Bretagne, Normandie, Forez, Lyon) pour partager leur passion, cette année deux d'entre eux (Brossard Nicolas n°76 et Delion Arnaud N°71) ont porté haut nos couleurs sur les terres Alsaciennes, plus précisément à Widensolen pour la coupe de France. Malgré de belles batailles acharnées, la mécanique en a décidé autrement.

Cette année notre course aura lieu les 19 et 20 juillet 2025 sur le site de Chantegros. Les courses débuteront dès 17h le samedi après-midi, avec différentes manches : fourgonnettes, petites et grosses voitures et manches spectacle.

A l'issue des courses vous pourrez admirer le traditionnel feu d'artifice et profiter ensuite du show des camions.

Les courses reprendront à partir de 11h le dimanche et se termineront vers 19h30 avec la remise des trophées.

Vous aurez possibilité pendant ces deux jours de vous restaurer sur place.

Nous tenons tout particulièrement à remercier tous les sponsors, tous les bénévoles, tous les pilotes et la commune de Chiché car sans leur précieuse aide ce week-end ne serait pas réalisable.

Cette année encore nous aurons besoin d'eux afin d'organiser au mieux cette manifestation.

Nous comptons sur votre présence.

Dates à retenir



- **Samedi 12 Avril 2025 :** Soirée dansante
- **19 et 20 Juillet :** COURSE



Badminton Chichéen

Le club de badminton Chichéen compte une vingtaine d'adhérents de tous âges (17 ans à 50 ans et plus), mixte.

Tous les mardis soirs de 20h30 à 22h30 nous nous retrouvons à la salle de sport de Chiché pour pratiquer cette activité sportive.

Le maître mot est de passer un moment convivial tout en se dépensant physiquement.

Les 3 premières séances sont gratuites et des raquettes sont à disposition pour les essais.



Membres de l'association

Président : Julie BOSSUAN
Trésorier : Samuel SOUCHET
Secrétaire : Nathan PORCHAIRE

Nous contacter

Julie BOSSAN 06.74.13.08.24

Tarot Club Chichéen

Le « Tarot Club Chichéen » compte environ 30 joueurs licenciés de la commune et des communes alentours.

Carte annuelle d'adhérent :

5€ la carte annuelle + participation :
 1,50€ par soirée (pour consommation et gouter).

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Dates à retenir



- **Séances tous les 1er et 3^e jeudis du mois** à 20 h 30 à la salle des fêtes de Chiché.
- **Séances tous les 1er et 3^e lundis du mois** de 13h30 à 18h00 à la salle des fêtes de Chiché.



Membres de l'association

Présidente : M-Françoise GRELLIER

Nous contacter

05 49 72 57 37

Chiché Humanitaire

Notre association a pour but d'aider des personnes en situation de détresse, des pays en voie de développement et également de récolter des dons pour la recherche.

• **Rendez-vous incontournable**, l'édition téléthon 2023 a été une nouvelle fois un vif succès. Les différentes actions menées ont permis de reverser 3374.79 euros à l'AFM téléthon. Comme toujours, tous les acteurs de la commune ont répondu présents. Nous sommes très reconnaissants envers toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.

Si vous souhaitez vous investir dans notre association, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous serions plus que ravis de vous compter parmi nous !

Nous contacter

Fanny MOREAU 06 74 39 98 64



Membres de l'association

Présidente : Fanny MOREAU

Membres :

Nathalie CADU, Angélique JASMIN, Lionel MOREAU, Alain CADU, Michel BAUDRY, Éric MERCERON, Jacky RULLIER, Philippe RAOUL, Jean Noel GERON

Dates à retenir



► Le samedi 6 décembre 2025 :
Téléthon

L'Uni Vers Soi 79



Méditation pour tous (à partir de 6 ans)



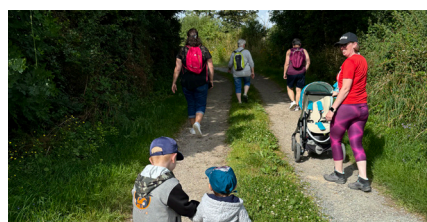
- 1^{er} vendredi du mois à 18h
 - 3^{ème} samedi du mois à 10h30
- Maison des associations,**
4 route de Parthenay à Chiché

Nouveau : Français



- 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois à 18h30
- Maison des associations,**
rue du stade (au dessus de salle de gym)

Marche pleine conscience



- Se connecter à la nature,
 - Ouvrir ses sens,
 - Être à l'écoute de son corps et respirer
- Chaque mardi matin**
1 fois par mois sur autre créneau
RDV à 9h30, parking du stade Chiché

Yoga adulte

Tous les jeudis hors vacances scolaires à 18h30
Inscription à l'année scolaire obligatoire.
Salle des fêtes n°2



Membres de l'association

Co-Fondatrices et co-Présidentes :
Sandrine MAUGÉ / Nadège FUZEAU
Membres :
Chantal GERMAIN
36 adhérents en 2024

Notre objectif

Prendre soin de soi, proposer une écoute, un espace de parole à un public intergénérationnel

Adhésion annuelle :

• 15€ par adulte • 10€ par enfant

Nous contacter

Par mail à : luniverssoi79@gmail.com

Site internet : <https://luniverssoi79.wixsite.com/luvs79>

Facebook : @luniverssoi79

Instagram : [associationluniverssoi79](https://www.instagram.com/associationluniverssoi79)



ASCC (L'association Sportive Chiché Chambrouët)

Notre Association réunit les passionnés de la poursuite sur terre en UFOLEP et FFSA. Ce sont des courses de voitures, de monoplaces et de kart cross sur des circuits en terre. Nous nous battons toute la saison au trophée régional Poitou Charentes Vendée et les meilleurs de chaque catégorie vont se battre pour le titre national. Durant la saison 2024, notre association a eu des pilotes qualifiés pour la finale nationale auto, un pilote en kart cross qualifié au national à Saivres (79). Le 1 septembre 2024, nous avons organisé notre course sur le circuit de Faye L'Abbesse qui a été une réussite avec 180 pilotes qui ont fait le déplacement.

Le dimanche 26 janvier 2025, nous organisons notre loto annuel et le 7 septembre 2025, nous organisons notre manifestation sportive de course auto sur le terrain de Faye L'Abbesse.

Voici le classement de nos pilotes pour la saison 2024 pour le trophée Poitou Charentes Vendée en UFOLEP, ainsi le résultat aux nationaux de nos pilotes :

Résultat en UFOLEP Poitou Charentes Vendée

T2 : BOISSINOT Alexis 10^{ème}

P2 : HAY Nicolas 15^{ème}

P3 : BALOGÉ Martial 1^{ère}

P3 : JAULIN Dominique 5^{ème},

MA : BOURREAU Valentin 24^{ème}

MM : GRIMAUD Ludovic 11^{ème}

602 : CAA GRIMAUD Lenny 1^{ère}, 1^{ère} au National

ER6 : Bridé HANICOT Fabio 2^{ème}

OPEN : RAMBAULT Sylvain 13^{ème}

Résultat FFSA Challenge de l'Ouest

Tourisme Cup : VINCENT Jérôme 12^{ème}



Membres de l'association

Vice-Président : Éric JAULIN et Armand HAY

Vice Président : Ludovic GRIMAUD

Secrétaire : Maxime MARQUOIS

Secrétaire adjoint : Jérôme VINCENT

Trésorier : Jacques BIRONNEAU

Trésorier Adjoint : Elisabeth BROUSSEAU

Membres actifs : Dominique JAULIN, Ophélie BOUE

Contact

Pour ceux qui souhaitent rejoindre l'association, contacter :

Jaulin Eric - 06 70 74 63 24

ou eric-jaulin@orange.fr



Les Martins Pêcheurs



Notre association regroupe en 2024, 245 adhérents sur les 3 communes : Boismé, Chiché et Faye L'Abbesse.

18 Février 2024 : Assemblée Générale suivie par une quarantaine de personnes

L'école de Pêche : 9 jeunes sur le site d'Amailloux pendant 5 mercredis de 14H à 17H. Ils ont été encadrés gratuitement par Cédric DUBOIS de la fédération de Pêche.

1 Juin 2024 : Rassemblement à la Poraire, le matin pêche à la truite puis repas avec conjoints, très bonne ambiance.

Un lâcher de poissons dans le Thouaret et l'étang de Boismé aura lieu courant novembre 2024, 400kg. Des lâchers de truites auront lieu en Mars 2025, 2 à l'étang de Boismé et 2 dans la rivière à Chiché, Boismé, Faye L'Abbesse

Merci aux bénévoles de la Société qui nous aident pour les alevinages et les manifestations.

Merci aux employés municipaux pour l'entretien de la Poraire et

de Chantegros, et merci à nos pêcheurs qui cette année ont participé aux nettoyages, à la réfection du barrage et la remise en état des pelles avec le propriétaire du Moulin au Mont.

Cartes 2025 : Elles peuvent être prises à Chiché au Vival, à Boismé à la Mairie, à Amailloux à la Superette et à Faye L'Abbesse chez Mr Jérôme Souchet.

Bonne pêche à tous....



Membres de l'association

Président : Michel BOCHE

Vice-président : Jérémy VOUHE

Secrétaire : Patrice MOULIN

Trésorier : Justine AUBINEAU

Trésorier Adjoint : Jean TREMONT

Membres :

Guy FRADIN / René MERCERON

Philippe EMAURE / Jérôme SOUCHET

Commissaires aux comptes : Sébastien PIERRE / Alain MOULIN

Dates à retenir



► **Dimanche 15 Février 2025** : Loto

► **Dimanche 26 Octobre 2025** : Loto

Nous contacter

06 79 76 08 38

Les Albatros Chichéens

Le Club des Albatros, créé en 2005, compte actuellement 21 membres, dont la plupart originaires du Bressuirais.

Notre piste récemment bitumée, et aménagée d'un carport et tables de démarrage, est située au terrain de "Chantegros" à Chiché, et est à disposition pour les vols de planeurs, avions, drones, ou hélicoptères (thermiques et électriques).

Le club bénéficie également d'une salle indoor (salle omnisport sise Rue du Stade à

Chiché), ouverte d'octobre à avril, les mardi et samedi matins de 9 h 30 à 12 h, pour y faire évoluer les aéronefs ultra légers électriques.

Deux moniteurs habilités assurent l'écologie : (Voir contacts sur notre site) :

1 en avion/hélicoptère, 1 en avion/drone.

Déjà présents au Modelexpo de Bressuire cette année, nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles démonstrations lors de la prochaine édition à Bocapôle.



Nous contacter

mail : les-albatros.chicheens@orange.fr

Site internet : www.albatroschicheens.fr

Président : JAMET Charles/ 06 89 87 35 25

Trésorier : BIDAUD Jean-Michel / 06 86 68 86 14

Le Club de l'Amitié

L'année 2024 serait-elle l'année du renouveau?...

Chaque jeudi, les membres du club se réunissent salle Pierre Clisson, autour du jeu de belote principalement, de 14h à 18h. Le taux de fréquentation hebdomadaire est important, soit environ 60% de l'effectif global.

L'effectif de 34 adhérents en 2023 est passé à 40 en 2024. C'est encourageant ! La cotisation annuelle de 12 euros est au même tarif depuis plusieurs années, ce qui ne peut être un frein aux éventuels futurs adhérents.

Les animations ont été reconduites : Les rois ont été tirés en janvier. En février, distribution de tourtiottes. A Pâques, galette aux pruneaux. En juillet, pique nique en salle. Nous avons repris chaque mois un mini-concours.

En septembre a eu lieu le repas des anniversaires, avec cette année un super anniversaire de mariage : les 70 ans d'union de Joseph et Huguette GIRET.

Pour finir l'année, nous fêterons Noël avec la traditionnelle bûche

Amis retraités, venez nous rejoindre !

Membres de l'association

Présidente : PUAUD Ginette

Vice président : GINGREAU Maryse

Trésoriers : Jean-Paul GUERET, DESMARETS Jean

Secrétaire : SIERAKOWSKI Marie-France

Membres : Hélène BROSSARD, Jean-Luc GINGREAU, Jean SIMONNET, Jeanine DESMARETS

Contact : 05 49 72 45 42 Ginette PUAUD

Amicale des Donneurs de Sang



Pour ce faire des voitures sont organisées sous le contrôle de Michel Vénereau de Bressuire 06 15 25 28 99. Pour toute autre question vous pouvez appeler au 06 82 50 86 62.

Afin de promouvoir le don du sang nous faisons des présentations dans les écoles primaires de Chiché et Amailloux ainsi que Saint-Sauveur et Boismé.

Il est très important de s'inscrire.



AUX DONNEURS DE SANG

Dates à retenir



► Don du sang pour 2025 : **Lundi 10 Mars, Jeudi 26 Juin, Vendredi 05 Septembre et le Vendredi 21 Novembre de 16h00 à 19h30**



Membres de l'association

Président : Merceron Sébastien

Vice-président : Plaquet Maurice

Secrétaire : Merceron Marylène ;

Secrétaire Adjointe : Julie Jénat

Trésorier : Blais Stéphane ;

Trésorier Adjoint : Blais Laurent

Membres : Marquois Marie-Christine ; Albetto Joël ; Loiseau Daniel.

Nous contacter

06 82 50 86 62 .

Michel Vénereau de Bressuire

06 15 25 28 99

L'Amicale de Chiché Amailloux est en lien avec l'EFS (Etablissement français du sang) afin d'organiser des collectes de sang. A savoir que chaque jour en France il faut à peu près 10000 poches de sang. Ces poches permettent de soigner les malades du cancer par exemple, les accidentés de la route ainsi que les personnes âgées plus faibles avec l'âge.

En plus des dons de sang il y a aussi la collecte de Plasma qui se déroule à Niort.



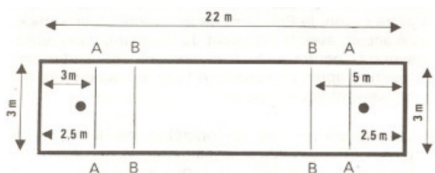
L'espérance Bouliste (Boule en Bois)

L'association créée en 1900, compte aujourd'hui 12 licenciés, dont la plupart sont originaires de la commune. Nous évoluons

sur le secteur de l'amicale de Parthenay. Il a été organisé une quinzaine de concours sur notre secteur, qui ont lieu le plus souvent

en doublette le samedi après-midi et en quadrette le dimanche après-midi entre Mai et Octobre.

Règle du jeu



Le jeu de la boule en bois se joue par équipes de 4 joueurs avec une boule (dénommées quadrettes) ou de 2 joueurs avec deux boules (dénommées doublettes).

Chaque jeu est un rectangle ayant les dimensions suivantes : Longueur : 22 mètres, Largeur : 3 mètres maximum

Ces rectangles seront limités : Aux deux extrémités par des butoirs, sur les côtés par une ficelle tendue.

A 3 mètres et à 5 mètres de chaque butoir, deux lignes apparentes seront tracées dans le sens de la largeur. La première (A) délimite l'emplacement des joueurs, la seconde (B) délimite l'entrée du jeu.

A 2,50 mètres de chaque butoir et au milieu de la largeur, un point apparent marque l'emplacement du cochonnet.

La partie se joue en 11 points. Chaque quadrette jouera 4 parties.

Le classement final se concrétise par le total des points « POUR » obtenus par une même quadrette. Les points « CONTRE » ainsi que les boules de reste départagent les ex-aequo. Pour être réglementaire, les boules et le cochonnet seront exclusivement en bois. Le diamètre

des boules ne pourra être inférieur à 10 centimètres, ni supérieur à 12 centimètres. La ligne adverse devra être franchie entièrement pour que la boule jouée soit valable. Toute boule qui heurte le butoir est déclarée « NULLE » et retirée du jeu, sauf si, avant, elle a touché soit le cochonnet soit une autre boule. (Les piquets maintenant les planches du butoir sont considérées comme faisant partie du butoir). Toute boule, sans exception, qui touche la ficelle est déclarée « NULLE » et retirée du jeu.

Nos résultats 2024

44 engagements sur l'année, 40 prix ramenés pour l'association dont 4 premiers prix avec les fleurs.



Merci aux licenciés pour leurs participations en 2024.

Merci à M. le Maire, son conseil municipal et aux employés municipaux pour l'entretien du terrain.



Membres de l'association

Présidente : Justine AUBINEAU

06 85 46 73 71

Trésorier : Jean-Claude

GOURDON - 06 73 34 70 87

Membres : Sébastien PIERRE,
Thierry SAUZE, Roger RAMBAULT.

Licence pour l'année = 10€

Afin de faire perdurer ce jeu ancestral, nous avons besoin de nouveaux joueurs qui ne cessent de diminuer chaque année. Afin de vous permettre de découvrir notre passion, nous organisons notre concours au stade de la commune en Juin. En 2024, notre concours s'est déroulé le 6 et 7 Juillet 2024. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés pour venir jouer avec nous, des séances découvertes pourront être mise en place si besoin.

MAM « Les Chichoux »

La MAM « Les Chichoux » est ouverte pour accueillir 16 enfants simultanément de 0 à 3 ans, encadrés par 4 assistantes maternelles.

Tout est mis en place pour un accueil sécurisé, bienveillant et dans le respect de l'évolution de chaque enfant.



Retrouvez-nous sur notre page facebook MAM les chichoux, vous suivrez les aventures des enfants.



Membres de l'association

Président : Mme Caillaud Magali

Vice Présidente : Mme Paillat Amélie

Trésorière : Mme Gatard Katia

Secrétaire : Mme Cocu Katia

Nous contacter

28 bis rte de la priaudière - 79350 CHICHE
Tel : 09 73 16 14 82



Familles Rurales Chiché



ASSOCIATION
DE CHICHÉ

L'association Familles Rurales Chiché compte **88 familles adhérentes**

Chacune des structures qui composent l'association est organisée dans le cadre d'un partenariat entre des membres bénévoles et des salariés. Intégrer l'équipe bénévole de Famille Rurale Chiché c'est alors participer au maintien et développement de plusieurs services dans notre commune :

Familles Rurales Chiché vous propose différents services



UNE HALTE-GARDERIE,

C'est un mode de garde occasionnel pour les enfants de la naissance à 6 ans, selon les besoins des familles (à l'heure, ou à la journée) le mercredi et le jeudi, de 9h00 à 17h00, et en fonction des ressources du foyer. Les enfants sont accompagnés par une professionnelle Educatrice de Jeunes Enfants et une professionnelle Auxiliaire de Puériculture.

Des temps d'activités variés sont proposés tout au long de l'année et en fonction des enfants. La halte-garderie propose aussi des temps intergénérationnels avec l'Ehpad Saint Joseph et le centre de loisirs de Chiché.

Pour information, l'établissement est en cours de transformation afin de devenir une microcrèche qui ouvrira à la rentrée scolaire 2025 : 4 route de Parthenay, 79350 Chiché 05 49 65 42

51, coccinelle.halte-garderie@orange.fr



UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de partage et d'échange pour les parents accompagnés de leur(s) enfant(s), encadré par deux accueillantes. Entrée libre et gratuite. Le 1er samedi du mois puis les vendredis matin de 9h à 11h30.

La structure reste ouverte pendant toute la période de travaux de transformation des locaux de la Halte-garderie.

Ouverture à l'année et fermeture 5 semaines.

Adresse : 4 route de Parthenay, 79350 Chiché 05 49 65 42 51,

laeplesballadoux@gmail.com

UN ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

Comme chaque été, les enfants de l'Accueil de Loisirs (3-13ans) ont pu jouer, s'amuser et rigoler autour d'activités encadrées par nos animateurs. Les enfants ont également pu bénéficier de différentes sorties/animations : piscine au Centre Aquatique de Bressuire, Inter centre avec différents Accueil de Loisirs Familiales Rurales, et une soirée jeux gonflables avec la Halte-garderie.

Des séjours en toile de tentes ont aussi été réalisés pour les enfants de 5 à 13 ans sur différents lieux.

Cette année l'accueil de loisirs d'été s'est achevé par une semaine d'atelier cirque donnant lieu à un spectacle pour le plaisir des plus jeunes et de leur famille.

Nous vous donnons rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles aventures !!!

4 route de Parthenay 79350 Chiché, 06 73 41 46 10, accueildeleisirschiche@gmail.com

Membres de l'association

Présidente:

Mme TURLAIS-PIETTE Sophie

Membres du bureau

Nadège Fuzeau, Nicolas Ribeiro, Nathalie Suffisseau, Julie Estrade et des bénévoles

Nous contacter

famillesruraleschiche@gmail.com
www.famillesruraleschiche.com

L'association Familles Rurales est à votre écoute et vous accueille, n'hésitez pas à nous contacter au 05 49 65 42 51 ou bien 06 73 41 46 10 ou à nous écrire et rejoignez-nous en tant que bénévole pour pouvoir continuer à assurer ces services et activités.





« L'ATELIER À DEUX MAINS »

Pour découvrir et partager des activités manuelles originales tel que la broderie suisse, des éponges en tricot, des sacs à mains en sac poubelle, de la mosaïque, tous les mardis de 15h à 17h30, salle des fêtes n°2.

Contact : famillesruraleschiche@gmail.com, ou auprès de Mme Merceron 06 71 73 30 07

L'association Familles Rurales est à votre écoute et vous accueille, n'hésitez pas à nous contacter au 05 49 65 42 51 ou bien 06 73 41 46 10 et nous écrire sur famillesruraleschiche@gmail.com.

Rejoignez-nous en tant que bénévole pour pouvoir continuer à assurer ces services et activités associatifs sur la commune de Chiché.

Site : www.famillesruraleschiche.com



UNE BOURSE AUX JOUETS, PUÉRICULTURE ET VÊTEMENTS ADULTES FEMMES ET ACCESSOIRES ET ENFANTS JUSQU'À 16 ANS

Deux fois dans l'année : au printemps en Mars et à l'automne en Octobre, organisée par les bénévoles de l'association dans la salle des fêtes de Chiché.

Contact : bavfrchiche@gmail.com

Le Rural

Activités

Le groupement d'employeur Le Rural emploie 5 personnes. Ces salariés sont mis à disposition de 15 structures agricoles et de la Cuma Pas Sans Peine. Les adhérents sont localisés sur les communes de Chiché, Clessé, Amailloux, Boismé, St Sauveur.

Ces personnes aident dans les périodes de travaux les plus chargées, ou assurent le remplacement des agriculteurs le

temps d'un week-end ou pendant les congés.

L'outil « My Cuma planning », permet de faciliter les réservations et la facturation à suivre.

Deux temps forts animent la vie du groupe :

L'assemblée générale pour le faire le bilan
Un moment convivial : repas et bowling qui réunit salariés et adhérents

Membres de l'association

Président : J-Marie REVEAU
Vice-Prés : Joël VERGNAUD
Secrétaire : Kévin MOREAU
Trésorier : Laurent MINOZA

Nous contacter

Reveau Jean Marie 06 86 72 82 58

UNC

La section locale UNC de Chiché a tenu son assemblée générale le 16/01/2024 avec la participation de Mme Malecot de la MSA, qui nous a fait découvrir la cohérence cardiaque pour réduire nos émotions et stress.

Le 17/04/2024, après midi détente avec jeux de cartes et pétanque suivi d'un diaporama bien apprécié de Henri Fuzeau sur le Pérou, et pour finir le partage de la traditionnelle galette de Pâques.

Du 6 au 10 juin 2024, 56 personnes ont participé au 18^{ème} pèlerinage des AFN à Lourdes, dont 2 porte drapeaux de Chiché. Beau pèlerinage avec un accueil très chaleureux à l'hôtel.

Le 24 septembre 2024, journée des retrouvailles des pèlerins de Lourdes autour d'un bon repas à la table de Fred à Largeasse, où nous avons pu revivre quelques souvenirs grâce au diaporama de M.Cantin.

Le 3 décembre, voyage à Denezé-sous-Doué ; visite du musée aux anciens commerces à Doué suivie d'un déjeuner dansant et spectacle cabaret.

Le 5 Octobre, 5 nouveaux soldats de France (Bernard Audebaud, Bertrand Chataignier, Gérard Jouneau, Gilles Renaudet, Jean Michel Thibaudeau) étaient à l'honneur en présence de Mr le Maire, l'ensemble du bureau de l'UNC et les porte-drapeaux. Nous les remercions de leur démarche afin de contribuer au devoir de mémoire, à la formation civique des jeunes générations et perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France.

Un drapeau « Soldats de France » acquis avec l'aide des subventions de la commune, du département, du député et de l'UNC 79, sera inauguré le 17 mai 2025. Nous remercions vivement la municipalité pour sa participation.

Projets 2025 :

- Assemblée générale courant janvier
- Rassemblement pour fêter les 60 ans de notre section le 17/05/2025.

Nous contacter

Tél 05 49 72 16 26 ou 06 76 53 33 17

Membres de l'association

Président : Rambault Jean Noël

Vice-Présidents : Chupin Michel – Braud Jacques

Trésoriers: Guéret Jean Paul – Fuzeau Jacqueline

Secrétaires : Rambault Jocelyne – Minoza Monique

Membre : Fuzeau Henri



Salon de Noël des créateurs et VDI du 79

Un Noël Magique à Chiché

Tous les ans fin novembre se tient le salon de Noël dans la salle des fêtes. Une journée dédiée à la découverte et au plaisir des yeux, où près de 300 visiteurs viennent à la recherche de cadeaux uniques pour leurs proches mais aussi pour découvrir des produits utiles à notre quotidien avec les Vendeurs à Domicile Indépendants. Que ce soit des décorations de Noël, des produits artisanaux, des bijoux, des gourmandises, des vêtements, des parfums...il y en a pour tous les goûts et tous les budgets.

L'entrée est gratuite et une tombola gratuite est aussi organisée, offrant à tous les visiteurs la chance de repartir avec de jolis lots.

Pour agrémerter cette belle journée, une restauration ainsi qu'une buvette sont disponibles sur place.

L'Association des Créateurs et Vendeurs à Domicile Indépendants du 79 œuvre non seulement à promouvoir le travail des artisans, mais elle contribue également à renforcer le tissu social de notre commune. En encourageant les achats locaux, cet événement soutient l'économie de notre région et favorise les liens entre ses habitants.

Réservez dès maintenant votre dimanche 23 novembre 2025 pour cet événement festif et convivial. Venez nombreux profiter de l'esprit de Noël à Chiché et dénicher des trésors artisanaux qui feront plaisir à vos proches !





Chiché s'Ouvre

2024 - NOUS AVONS ACCUEILLI NOS AMIS-ES DE L'YONNE

24 personnes de Chichée ont passé 2 journées avec leur famille, du 26 au 28 juillet 2024. Nous attendions vraiment toutes et tous cette retrouvaille. De notre côté, nous étions prêts. Visite commentée et animée du château de St Mesmin, dîner animé à l'auberge « les fontaines » de Chambrouet, et dimanche matin libre en famille avant un pot de départ en milieu d'après-midi.

A noter la présence d'un nouveau couple de Chichée « Christophe et Saïda » qui ont dormi chez Jacques et Annie (voir photo ci-contre). Ils sont repartis enchantés. Seul bémol, le temps pluvieux du samedi. Il est resté malgré tout un rayon de soleil dans les cœurs et beaucoup d'émotions, comme à chaque fois, au moment du départ.

2025, sera une année sans rencontre organisée par les associations de jumelage. Bien évidemment, certains d'entre-nous se revoit régulièrement

pour partager d'agréables moments ... vendanges, voyages, dîner dansant ... etc. C'est une très belle initiative qui permet de renforcer les liens



Photo signature des présidents



Membres de l'association



Président :
Philippe Raoul
06 81 59 43 39

Membres :
Réault Annie, Boche
Dedette, Merceron Gaby, Goyeau
M.Noëlle, Clisson James, Moreau
Lionel, Paulet Yolande

Nous contacter

05.49.72.57.37
www.commune-de-chiche.com

ELA - Equipe locale



La journée paroissiale à Boismé avec la participation de + de 300 personnes

Pas d'évènement particulier sur la paroisse de Chiché en 2024. La grande paroisse St Hilaire en bocage permet à chaque paroisse locale d'organiser un évènement.

60 ans du CMS (centre de Musique Sacrée) avec un concert en juillet à Bressuire.

Suite à l'installation de Monseigneur Pascal WINTZER comme archevêque



du diocèse de Sens-Auxerre ce 6 octobre, le collège des consultants s'est réuni le mardi 8 octobre 2024 pour élire l'Administrateur du diocèse de Poitiers. Conformément au Code de droit canonique (421 §1), il a élu Jean-Paul RUSSEIL, prêtre du diocèse de Poitiers, qui a accepté d'exercer la charge d'Administrateur jusqu'à la nomination et l'installation d'un nouvel Archevêque.

Toutes nos coordonnées sont sur le site de la commune :

www.commune-de-chiche.com

Site de la paroisse :

www.paroisse-saint-hilaire-en-bocage



Membres de l'association

Déléguée Pastorale :
Ginette Minoza : 06 78 19 80 24
Philippe Cadu : 06 46 65 85 26

Membres :
Elisabeth Forestier, Isabelle Picherit,
Jean Paul Gueret, Justine Papin,
Marie Bertrand, Philippe Raoul.

Bressuire

Curé Claude MOUSSOLO

1 place Pouzineau 79300 Bressuire
Tél. 05 49 65 69 62

Horaires d'ouverture :

Accueil des bénévoles :

mardi, mercredi, jeudi
et vendredi - 10h/12
Tél. 05 49 65 00 88

Secrétariat :

du lundi au vendredi - 9h/12h
Tél. 05 49 65 13 34

Tarifs des locations de salles 2025

Tarif été (du 01/04 au 31/10)

Location SALLE DES FETES	Associations	Particuliers/Sociétés	Hors Commune
Salle n°1 seule	80	100	150
Salle n°2 seule	80	100	150
Grande salle seule	350	400	600
Restaurant scolaire seul	250	300	450
Cuisine/laverie	100	100	150
Theâtre	120	120	180
Club house	100	100	NON
Local technique poraire et parc	20	20	NON

Tarif hiver (du 01/11 au 31/03)

Location SALLE DES FETES	Associations	Particuliers/Sociétés	Hors Commune
Salle n°1 seule	88	110	165
Salle n°2 seule	88	110	165
Grande salle seule	385	440	660
Restaurant scolaire seul	275	330	495
Cuisine/laverie	110	110	165
Theâtre	132	132	198
Club house	110	110	NON
Local technique poraire et parc	20	20	NON

Tarif dégressif pour la location d'une même salle 2 jours de suite : 2ème jour de location : 50 % du prix initial

POUR TOUTES AUTRES DEMANDES MERCI DE VOUS ADRESSER A LA MAIRIE

FORFAIT COMPRIS DANS LES TARIFS

Grande salle seule : micro + location vaisselle (150 couverts maximum) + video projecteur + percolateurs
 Restaurant scolaire seul : vaisselle (150 couverts maximum)+ percolateur+ micro
 Salle de réunion N°1 : vaisselle (150 couverts maximum)+ percolateur
 Salle de réunion N°2 : vaisselle (150 couverts maximum) + percolateur
 Cuisine / Laverie : frigo + lave vaisselle

LOCATION MATERIEL DIVERS :

1 TABLE + 2 BANCS (non dissociables) : 8,00 euros pour particuliers commune
 ANCRAGE MOBILE SALLE GYM (WEEK END) : 300 euros (150,00 € par jour supplémentaire)



Calendrier des fêtes

Année 2025

JANVIER	
10	Vœux du Maire
18	Loto + belote organisés par l'école Notre-Dame
26	Loto ASCC
FEVRIER	
8	Concours du Tarot Club Chichéen
15	Loto de la Pêche
MARS	
9	Loto de la SEP
10	Collecte de Sang
14	Portes Ouverte Ecole Henri Dès
16	Loto du Basket Club
23	Loto du Football Club Chichéen
28/29	Bourse aux vêtements / jouets Familles Rurales
AVRIL	
12	Bal du Stock Car
12	Concours de Cornhole de la Gymnastique Saint martin
MAI	
17	UNC-AFN : 60 ans de l'Association
JUIN	
13	Fête Ecole Henri Dès
14	Tournoi des familles du Basket Club du Bocage
26	Collecte de Sang
28	Fête Ecole Notre-Dame
JUILLET	
11	Tour cycliste des Deux-Sèvres
19/20	Stockcar à Chantegros
SEPTEMBRE	
5	Collecte de Sang
20	Fête communale – Journée du Patrimoine
OCTOBRE	
4	Randonnée semi-nocturne SEP
24-25	Bourse aux vêtements/Jouets Familles Rurales
26	Loto de la pêche
NOVEMBRE	
10	Soirée dansante du FCC
21	Collecte de Sang
23	Salon de Noël
29	Repas des aînés - CCAS
DECEMBRE	
	Loto ACCA St Hubert
6	Téléthon
	Représentations théâtrales des « Amis du Théâtre »

*Dates indicatives sous réserve d'éventuels changements ou annulations émanant des organisateurs – liste non exhaustive...

Informations diverses

Assistante sociale

Sur rendez-vous - Tél. : 05.49.65.05.07 (Maison du Conseil Général, Parc de Bocapôle)

Aide à domicile

C.I.A.S. Bressuire : 05.49.81.75.75 Pour les professionnels :
C.L.I.C. Bressuire : 05.49.65.52.74 05.49.65.52.74
Pour les Particuliers :
05.49.65.05.07 poste 3

Bibliothèque

05.49.80.29.57
4, route de Parthenay
Responsable : Brenda FLANDIN
Le mercredi de 15 h à 18 h 00.
Le vendredi de 15 h à 18 h 00
Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Enseignement

ÉCOLE Henri Dès

17, Route de Clessé
Directrice : Elise CLOCHARD
05.49.72.40.40

ÉCOLE Notre-Dame

17, Rue du Stade
Directrice : Sylvie ROBERT
05.49.72.48.09

Garde d'enfants

Relais Petite Enfance à Bressuire : Céline LEGENDRE
05.49.81.75.75

Garderie périscolaire

A.L.S.H. - 05.49.74.68.49

Halte garderie

05.49.65.42.51
Ouverte le mercredi et jeudi de 9 h à 17 h,
LAEP : Lieu Accueil Enfant/Parent
(1^{er} samedi du mois et les vendredis matin) 9 h à 11 h 30.

Mairie

05.49.72.40.35
Mail : accueil@chiche79.fr
Site internet : commune-de-chiche.com
Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :
Du mardi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Le samedi matin de 9h à 12h00.

Maison de Retraite

Directrice : Mme Sophie CHANET - 05.49.72.41.55
Médecine Téléconsultation : 05.49.72.41.55
Une télécabine est à votre disposition dans le hall de l'EHPAD « St Joseph » - 2 route de Parthenay

Tri sélectif en apport volontaire

Verres, plastiques, papiers, cartons et ordures ménagères : des espaces de tri à : atelier municipal, salle de sports - salle de gym - salle des fêtes - rue des jardins - rond-point rue du commerce et aussi à Chausserais - RN 149 carrefour route de Faye l'abbesse et Boismé - Nantilly et zone d'activités de la Chapelle St Martin.

Municipalité

PERMANENCES

MAIRE : MARY François - Tél. : 06.07.09.16.16
Mail : maire-chiche@orange.fr
Disponible sur rendez-vous
ADJOINTS :
Patricia TURPEAU - Tél. : 06.24.15.82.67
Gilles RENAUDET - Tél. : 06.70.79.18.11
Séverine ROBIN - Tél. : 06.81.23.47.68
François CHOLOUX - Tél. : 06.75.91.38.75

Permanences diverses à Bressuire

C.P.A.M.

24 rue Roger Salengro
3646

M.S.A.

146 bis, Boulevard de Poitiers
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.
Accueil physique : uniquement sur rendez-vous
05.49.43.86.79

C.A.F.

3230 pour prendre rendez-vous (donner son n° allocataire et son code confidentiel)
24bis rue Roger Salengro
79300 BRESSUIRE
Permanence administrative : sur rendez-vous uniquement les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

MAISON DE L'EMPLOI :

Cité de la Jeunesse et des Métiers, 7, place de la Gare à BRESSUIRE (fermé le lundi).
05.49.81.19.20
accueil@mdebressuirais.fr

Portage de repas.

CIAS - AGGLO2B
05.49.81.75.75

DÉPUTÉ :

05.49.80.45.93
Mr Jean-Marie FIEVET
19 rue de la Cave - 79300 BRESSUIRE
Permanence.jeanmariefievet@orange.fr

SÉNATEUR :

05.49.72.79.56
Mr Philippe MOUILLER
E-mail : p.mouiller@senat.fr

CONSEIL RÉGIONAL :

05.49.55.77.00
Président : Alain ROUSSET
Site internet : www.nouvelle-aquitaine.fr
Elu de territoire du Bocage Bressuirais : Emmanuel CHARRE
emmanuel.charre@nouvelle-aquitaine.fr

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX :

Référénts :
Mme Estelle GERBAUD, 4^e vice-Présidente 06.88.47.13.16
18 Place Dupin - 79300 BRESSUIRE
Mail : e.gerbaud@deux-sevres.fr
Mr François GINGREAU, conseiller départemental en charge du sport 06.42.47.12.68
26 rue des Terres Rouges - 79300 BOISME
Mail : francois.gingreau@deux-sevres.fr



Vivre à Chiché

Bulletin d'informations municipales N°44

Imprimé par L'Impression Créative - 05 49 65 14 40 - Crédit photos : Mairie de Chiché